



STRATEGIE DE MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIERES POUR LA GESTION DURABLE DES TERRES

DANS LES PAYS DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN

RAPPORT PRELIMINAIRE

AVRIL 2012



Cette initiative est financée grâce à la contribution de l'Union Européenne



Table des Matières

1	INTRODUCTION	6
2	LE CONTEXTE REGIONAL	8
2.1	LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN	10
2.2	LE MARCHÉ COMMUN DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (COMMON MARKET FOR EAST AND SOUTHERN AFRICA – COMESA)	13
2.3	LA COMMUNAUTÉ DE DÉVELOPPEMENT D'AFRIQUE AUSTRALE (SOUTHERN AFRICAN DEVELOPMENT COMMUNITY)	14
3	LE CONTEXTE NATIONAL	16
3.1	COMORES	16
3.2	MADAGASCAR	16
3.3	MAURICE	17
3.4	SEYCHELLES	18
3.5	LA REUNION	18
4	ETAT DES LIEUX DES FINANCEMENTS DE LA GESTION DURABLE DES TERRES DANS LA REGION DE L'OCEAN	20
4.1	LES PARTENAIRES DES PROGRAMMES DE GESTION DURABLE DES TERRES	20
4.1.1	LE GOUVERNEMENT	20
4.1.2	LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES NATIONALES ET INTERNATIONALES	24
4.1.3	LES BAILLEURS DE FONDS	25
4.2	RESSOURCES FINANCIERES AFFECTEES OU MOBILISEES	32
4.2.1	FINANCEMENTS INTERNES	32
4.2.2	FINANCEMENTS EXTERNES	34
4.2.3	FINANCEMENTS NOVATEURS	44
4.3	POLITIQUE REGIONALE, NATIONALE ET PRIORITES DES INVESTISSEMENTS DANS LA GESTION DURABLE DES TERRES DANS LA REGION DE L'OCEAN INDIEN	46
4.3.1	ANALYSE DES PRIORITES D'INVESTISSEMENT DANS LA REGION	46
4.3.2	ANALYSE DES PRIORITES D'INVESTISSEMENT AUX SEYCHELLES	47
4.3.3	ANALYSE DES PRIORITES D'INVESTISSEMENT A MAURICE	48
4.3.4	ANALYSE DES PRIORITES D'INVESTISSEMENT A MADAGASCAR, A LA REUNION ET AUX COMORES	48
4.4	ANALYSE DES SOURCES DE FINANCEMENT POTENTIELLES DANS LA REGION DE L'OCEAN INDIEN	51
4.4.1	LES FINANCEMENTS INTERNES POTENTIELS	51
4.4.2	LES FINANCEMENTS EXTERNES POTENTIELS	52

4.4.3	LES FINANCEMENTS NOVATEURS POTENTIELS	53
5	ELEMENTS DE BASE POUR UNE STRATEGIE DE MOBILISATION DES FINANCEMENTS POUR LA REGION DE L'OCEAN INDIEN	60
5.1	APPROCHE STRATEGIQUE.....	60
5.2	PROPOSITION DE STRUCTURE DE LA STRATEGIE REGIONALE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES.....	63
	ANNEXE I - LISTE DES PERSONNES RESSOURCES CONTACTEES.....	66
	ANNEXE II - BIBLIOGRAPHIE	69

Sigles et Abréviations

AFD	Agence Française de Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque mondiale
COI	Commission de l'Océan Indien
CNULCD	Convention des Nations Unies sur La Lutte Contre la Désertification
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FED	Fonds Européen pour le développement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
GDT	Gestion durable des terres
MM	Mécanisme mondial
OMD	Objectif(s) du Millénaire pour le développement
PAN	Plan d'Action National
PASR	Plan d'Action sous-régional
PEID	Petits États Insulaires en Développement
PNB	Produit National Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PMA	Pays les Moins Avancés
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe
SCRP	Stratégie de croissance et réduction de la pauvreté
UE	Union Européenne

1 Introduction

La Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) est née lors des travaux de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), ou "Sommet de la Terre", tenue à Rio de Janeiro en 1992. Ratifiée par 193 pays, elle constitue le principal pilier de la lutte contre la désertification à l'échelle internationale.

Selon la CNULCD, *«le terme "désertification" désigne la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines»*.

En 2007, la Conférence des Parties de la Convention a adopté à Madrid une stratégie décennale (2008-2018) dotée de quatre objectifs stratégiques principaux:

- Améliorer les conditions de vie des populations affectées par la désertification ;
- Améliorer l'état des écosystèmes dégradés ;
- Dégager des avantages globaux (lutte contre la faim, les migrations, les conflits environnementaux, préservation de la biodiversité, séquestration du carbone, ...) ;
- Mobiliser les ressources en faveur de la mise en œuvre de la Convention.

Dans le cadre du quatrième objectif de cette stratégie et suite à un atelier de travail régional organisé aux Seychelles en 2009, le Mécanisme Mondial s'est maintenant engagé à soutenir la Commission de L'Océan Indien à développer une stratégie régionale de mobilisation des ressources financières pour la gestion durable des terres pour la région de l'Océan Indien (Maurice, Seychelles, Madagascar, Comores, la Réunion).

Des plans d'action nationaux et des stratégies nationales intégrées de mobilisation de ressources financières pour la gestion durable des terres ont été préparés ou sont en cours de préparation dans les pays de la région grâce notamment au soutien du Fond de l'Environnement Mondial (FEM), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Mécanisme Mondiale (MM).

Le processus de développement d'une stratégie régionale s'articule autour de 2 phases :

1. la **phase préliminaire**, ayant pour but d'analyser les différentes options de financements disponibles et potentiels dans la région ; et
2. la **seconde phase**, qui formulera une stratégie complète basée sur les informations recueillies lors de la phase préliminaire et dont l'objectif sera d'augmenter les

financements des programmes et des projets ciblant la Gestion Durable des Terres (GDT) dans la région.

L'objet de ce rapport se limite à la phase préliminaire. La rédaction de ce rapport fut possible grâce à une mission qui s'est déroulée du 4 au 18 février 2012 dans les pays de la région (Seychelles, Comores (6-9 février), Madagascar (9-12 février), la Réunion (12-15 février), Maurice (15-18 février)).

La liste des personnes rencontrées lors cette mission se trouve en Annexe I.

2 Le contexte régional

Les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) et les Pays les Moins Avancés (PMA) de la région partagent un certain nombre de caractéristiques qui représentent un défi pour leur développement. Ils sont particulièrement vulnérables aux chocs extérieurs et aussi aux catastrophes naturelles, ce qui crée une forte variabilité de leurs revenus. Certains d'entre eux sont dans des périodes difficiles de transition économique. Ils ont aussi une capacité limitée de compétences dans le secteur privé et public.

Plus spécifiquement, les caractéristiques suivantes des états insulaires de la région de l'Océan Indien (OI) sont :

Isolation et éloignement

Les Etats Insulaires sont composés d'une multitude d'îles très dispersées (Seychelles) et éloignés des marchés principaux (Seychelles, Comores, Madagascar, la Réunion). Les coûts de transport élevés sont un handicap à leur compétitivité sur le marché international.

Ouverture

Une grande ouverture aux marchés mondiaux peut avoir des avantages. Mais cela veut dire aussi que ces économies sont très exposées aux événements sur les marchés mondiaux (crise financière, énergie, crise alimentaire,...) sur lesquels ils n'ont que très peu d'influence.

Enjeux relatifs à la dégradation des terres

Les états insulaires de la région subissent régulièrement cyclones, ouragans (Madagascar, Maurice, la Réunion), sécheresses (Seychelles, Comores), éruptions volcaniques (Comores, la Réunion) qui ont un impact sur l'ensemble de la population et les écosystèmes insulaires. Les états insulaires sont aussi vulnérables à l'impact du changement climatique et à la variabilité climatique, telle que la montée du niveau de la mer, la fréquence et l'intensité des précipitations.

Ces effets naturels engendrent une dégradation de l'environnement, notamment une dégradation des terres qui est renforcée par une pression anthropique sur les ressources naturelles, surtout dans les zones côtières de la région où il y a une concentration des activités. Cela se traduit par une érosion des sols dans les zones côtières, des conflits d'usage des sols, des problèmes de déforestation, la perte de la fertilité des sols, une baisse de la production agricole, une réduction des ressources en eau. Ces pertes de sols créent aussi une sédimentation des zones marines et côtières, ce qui augmente les risques liés aux catastrophes naturelles.

Les zones côtières pour les petits états insulaires représentent la totalité de la superficie du pays.

Diversification Economique limitée

La diversification économique des états insulaires est limitée du fait de la taille de leur marché intérieur (Seychelles, Comores) ce qui renforce leur vulnérabilité sur les marchés mondiaux.

Capacités limitées

Face au défi de la globalisation, les états insulaires n'ont généralement pas la capacité institutionnelle et ont des capacités de compétences limitées pour pouvoir participer pleinement dans les négociations internationales, ce qui peut avoir un impact important sur leur économie.

Différent niveau de développement

Il faut noter l'importante variation, dans la région, des niveaux de développement économique des pays. Seychelles et Maurice sont des pays à revenus moyens avec un Produit National Brut (PNB) per capita en 2010 de 10,825 USD et 7,523 USD. Comores et Madagascar ont respectivement 736 USD et 421 USD¹. La France, dont la Réunion est un Département, avait un PNB/per Capita de 39,460 USD en 2009².

Il est maintenant reconnu que les états insulaires ont des caractéristiques et des contraintes spécifiques pour leur développement durable qui sont différentes des pays plus grands. Il est donc important de **renforcer les échanges d'expériences** en développant la coopération régionale et en faisant valoir la spécificité des états insulaires dans les forums internationaux.

Du fait des contraintes du développement durable communes aux pays de la région, il est donc important de développer une stratégie de mobilisation des ressources financières pour la Gestion Durable des Terres (GDT) de la région de l'Océan Indien. Cette stratégie régionale sera complémentaire des stratégies nationales et aura pour but d'augmenter le niveau de financement des programmes de GDT dans la région.

Cette stratégie s'intègre dans le cadre de la stratégie de Maurice pour l'implémentation du programme d'action de Barbados pour le développement durable des petits états insulaires et qui s'organise autour de douze thèmes dont la GDT.

¹ Source : Banque mondiale.

² Source : Banque mondiale.

2.1 La Commission de l'Océan Indien

La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale créée en 1984 par l'Accord Général de Victoria (Seychelles). Elle regroupe cinq Etats membres:

- Comores ;
- France (la Réunion) ;
- Madagascar ;
- Maurice ;
- Seychelles.

La COI se définit comme une organisation régionale appelée à défendre les intérêts insulaires. Ses pays membres ont en commun l'isolement, l'étroitesse des marchés, la fragilité environnementale, la prédisposition aux catastrophes naturelles, mais ils partagent aussi des valeurs, une identité commune et une forte tradition d'entraide et de solidarité.

Ses activités sont :

- la défense des intérêts insulaires de ses pays membres dans les enceintes internationales et auprès des organisations d'intégration régionale ;
- la coopération économique et commerciale pour faciliter une insertion dans l'économie mondiale ;
- la préservation et la valorisation de l'environnement et des ressources naturelles ; et
- la dimension régionale du développement humain.

Plusieurs acteurs participent au financement des projets régionaux de la COI : l'Union Européenne reste le principal bailleur de fonds pour 65% des financements des projets, les agences de coopération internationale et régionale comme l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque mondiale (BM), la Région Réunion, et le Système des Nations Unies (PNUD, l'ONUSIDA, l'OMS, le PNUE, la FAO, l'UNICEF, l'UNESCO). Nous pouvons citer également le bureau du Commonwealth, la Chine.

La France est le deuxième partenaire financier de la COI à travers son dispositif d'aide déployé par l'AFD, le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, le FFEM et les collectivités locales réunionnaises.

La COI n'a pratiquement pas de fonds propres et dépend principalement du support financier des bailleurs de fonds pour mettre en œuvre ses programmes.

Une douzaine de projets sont actuellement en cours d'exécution pour un montant global de l'ordre de 65 millions d'euros couvrant la période 2004- 2013.

La COI constitue aujourd'hui un premier cercle de coopération destiné à faciliter l'insertion des îles du sud-ouest de l'Océan Indien dans des ensembles régionaux plus vastes et à favoriser leur adaptation au processus de mondialisation.

Les projets entrepris et en cours de la COI portant sur le développement durable, essentiellement dans les domaines de l'environnement, la pêche, l'agriculture, du risque et catastrophe, sont présentés dans le tableau suivant :

Projet	Période d'exécution	Source de financement	Budget Million Euro
Programme régional de marquage de thons	2004-2009	UE	14
Appui aux TIC (PRATIC) Programme sous maîtrise d'ouvrage COMESA	2004-2009	UE	2
ODEROI (Observatoire des Droits des Enfants de l'OI)	2004-2010	UNICEF/PNUD Réunion	0.528
Appui logistique et aux projets	2006-2009	MAEE	0.70
Réseau des AMP (Aires Marines Protégées)	2006-2009	FFEM/France/WWF	1.9
ProGeCo (Gestion durable de la zone côtière OI)	2007-2011	UE	18
Plan régional de surveillance des pêches	2007-2010	DG Pêche	7
Autoroute maritime et prévention de la pollution marine	2008-2011	BM (FEM) COI	2.1
Surveillance épidémiologique (RSIE)	2008-2013	AFD	6
Adaptation au changement climatique (ACCLIMATE) (prolongé jusqu'au 2012)	2008-2012	FFEM MAEE CR REUNION	3.6
Plan Régional de Surveillance des pêches (PRSP)	2008 -2012	DG (Mare) UE	10m
Initiative régionale agro écologie changement climatique	2009-2012	FIDA	0.75
Renforcer la coopération économique entre les pays de la COI		AFD	0.2
ISLANDS : petits États insulaires en développement (PEID)	2011-2013	EU	10
Gestion des Risques et catastrophes naturels	2012-2015	AFD	2
Mise en œuvre de la stratégie régional de pêche (SMART Fish)	2011-2013	EU	21m
Total	2004-2013		99.78millions Euros

Source : Site internet Commission de l'Océan Indien

Deux projets en cours de réalisation sont directement liés à la problématique de la GDT :

- L'Initiative Régionale pour l'Agroécologie Changement Climatique est un projet financé par le FIDA sur la période 2009-2013 qui, grâce à des plateformes et des groupes de travail au niveau de la région, a développé et diffusé des techniques sur l'agroécologie (la gestion de la fertilité, irrigation, système de cultures...). Le réseau régional mis en place pourrait être intégré dans une démarche régionale pour la GDT ;
- Le nouveau projet pilote régional de prévention et de gestion des risques naturels et catastrophes a mis en place l'unité Risques au sein de la COI. L'approche proposée intègre une forte composante sur la gestion des territoires avec des actions sur le terrain visant notamment à réduire les risques de glissements de terrain.

Il faut noter également deux projets en cours d'instruction qui sont directement liés à la GDT :

- Gestion de la Biodiversité des Îles, du milieu marin et des zones côtières dans les états côtiers de l'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles, Tanzanie, Kenya). Ce projet est à l'étude par l'Union Européenne pour un budget total de 15 millions d'Euro. L'objectif de ce projet est d'assurer une gestion de la biodiversité plus collective, cohérente et efficace en accord avec les conventions internationales et régionales (CNUCLD, CCNUCC, CDB). Le projet visera entre autre à harmoniser les politiques et le cadre institutionnel régional pour la gestion de la biodiversité ;
- Contribution à la gestion durable et à la conservation du milieu marin dans la zone du sud-ouest de l'Océan Indien – Appui aux innovations locales et aux partenariats. Le budget total proposé pour ce projet est 3.2 millions d'Euro. L'objectif de ce projet est de mettre en œuvre des projets pilotes locaux dans la cadre d'une gestion intégrée des zones côtières sur les thèmes suivants :
 - Projet de gestion durable d'une ressource côtière ;
 - Appui à la performance d'une aire marine protégée ;
 - Gestion intégrée d'un linéaire côtier ;
 - Appui à une démarche d'écologie ;
 - Conservation et restauration d'un récif corallien.

Dans ce contexte, la Commission de L'Océan Indien sera donc une base essentielle pour la mise en œuvre d'une Stratégie de Mobilisation des Ressources Financières pour la Gestion Durable des Terres dans la région.

2.2 Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Common Market for East and Southern Africa – COMESA)

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Common Market for East and Southern Africa - COMESA) a été créé en 1994 et regroupe 19 pays, dont tous les pays de la région de l'Océan Indien. COMESA a pour mission d'assurer un développement économique et social durable dans les pays membres grâce à une coopération et intégration dans les domaines du commerce, des douanes, des affaires financières, du transport, de la communication et de l'information, de la technologie et de l'industrie, de l'énergie, de l'agriculture, de l'environnement et des ressources naturelles.

La stratégie de COMESA est une intégration de l'espace économique grâce à une libéralisation du commerce et des investissements.

COMESA a développé une série de programmes prioritaires :

- Développer le commerce ;
- Développer les investissements ;
- Développer les infrastructures ;
- Développer les sciences et les techniques.

Dans le cadre du développement des investissements, des stratégies dans les secteurs de l'environnement, l'agriculture et le changement climatique ont été développées. Celles-ci s'intègrent dans le cadre plus large du New Partnership for Africa's Development (NEPAD) de l'Union Africaine (UA). Il faut noter également qu'un groupe de travail NEPAD, UA, COMESA a été créé sur les thématiques : climat, agriculture, forêt, utilisation des sols, moyens de subsistance, pour mettre en pratique ces stratégies.

La Convention de Nairobi fournit aussi un mécanisme de coopération et de coordination régional pour l'Afrique orientale et australe pour le développement durable des zones côtières. Elle couvre 10 pays : Comores, France, Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles, Mozambique, Tanzanie et la République d'Afrique du Sud. Elle a permis l'établissement d'un consortium pour la conservation des écosystèmes côtiers et marins de l'océan indien occidental. Ce consortium est composé de plusieurs grandes ONGs

2.3 La Communauté de développement d'Afrique australe (Southern African Development Community)

La Communauté de développement d'Afrique australe (Southern African Development Community - SADC) a été créée en 1992 et compte 15 pays membres dont les pays de la région de l'Océan Indien, sauf Comores.

SADC a pour mission de promouvoir une croissance économique durable et équitable et un développement socio économique grâce à des systèmes de production efficace, une plus grande coopération et intégration régionale, une bonne gouvernance, une paix et une sécurité durable pour que la région devienne un partenaire efficace et compétitif dans les relations internationales et l'économie mondiale. SADC s'intègre dans le cadre du NEPAD.

Les stratégies d'intervention de SADC s'articulent autour des thématiques :

- Commerce, industrie, finance, ressources naturelles ;
- Infrastructures et services ;
- Alimentation, Agriculture, Ressources Naturelles ;
- Développement humain et social.

SADC a mis en place une direction pour l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles dont le mandat est :

- Le développement, la promotion et l'harmonisation des politiques agricoles ;
- D'assurer des politiques et des programmes de sécurité alimentaire durable ;
- Le développement, la promotion et l'harmonisation des politiques de biodiversité, phytosanitaire, sanitaire, culture et élevage ;
- Le développement de mesures pour augmenter la production agricole et le développement de l'agro-industrie ;
- Le développement, la promotion des politiques et programmes pour l'utilisation efficace et durable des ressources naturelles comme l'eau, la forêt, la pêche... ;
- Le développement et l'harmonisation des politiques de gestion de l'environnement ;
- La promotion du commerce et des produits agricoles.

Il faut également mentionner :

- **L'Eastern African Community (EAC)** qui regroupe le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda, Le Burundi.
- **Intergovernmental Authority for Development (IGAD)** qui regroupe les pays de la corne de l'Afrique (Djibouti, Ethiopie, Kenya, Somalie, Soudan, Ouganda)

COMESA, EAC, IGAD forme une tripartite qui est la base régionale sur laquelle l'Union Européenne déterminera sa stratégie d'intervention pour le 11ème Fonds européen pour le développement (FED). Dans ce cadre, la SADC a actuellement un rôle d'observateur.

3 Le Contexte national

3.1 Comores

L'Archipel est constitué des îles de Grand Comores, Anjouan et Mohéli avec une superficie de moins de 2000 km². La population est d'environ 734,734 (Source Banque Mondiale) pour une densité moyenne très élevée de 300 ha/km². Les Comores font partie des pays les moins avancés dont l'économie insulaire est peu diversifiée et peu productive. Le faible développement des activités économiques et la dépendance des communautés majoritairement rurales envers les ressources naturelles, induit une forte pression anthropique sur les ressources et les écosystèmes. On assiste à une intensification de la dégradation globale de l'environnement, laquelle touche toutes les ressources naturelles et fragilise la base de la production, notamment à travers la dégradation des terres (57% des terres agricoles) et la déforestation (500 ha/an) et la mauvaise gestion des ressources naturelles. A cela s'ajoute l'absence de politiques intégrées prenant en compte la dimension transversale de la problématique environnementale. Le pays est de plus en plus concerné par une pollution susceptible d'entamer à terme, la qualité des eaux et des sols, notamment par le déversement incontrôlé des déchets ménagers et des activités commerciales.

Comores est aussi vulnérable à l'impact du changement climatique et à la variabilité climatique en termes d'élévation du niveau de la mer et de la modification des régimes pluviométriques. Les impacts potentiels portent sur les pertes accélérées des bandes de terres côtières, la diminution de la production agricole et halieutique, la contamination des nappes aquifères côtières par l'eau de mer et le déplacement de plus 10% de la population côtière.

3.2 Madagascar

Madagascar a une superficie de 600,000 km², une côte de 5000 km de long et environ 270 petites îles pour une population de 20.7 millions d'habitants (Source Banque Mondiale). Le plateau continental couvre une superficie de 100,000 km². La pression démographique sur les zones côtières, où près de 30% de la population réside, reste faible. Madagascar fait partie des pays les moins avancés (PMA) et sa croissance a été affectée par de nombreuses crises politiques et sociales.

Le développement de l'agriculture nationale ne parvient pas encore à subvenir aux besoins quotidiens de la population et les infrastructures de transports sont encore insuffisantes

pour désenclaver les régions isolées et améliorer l'accès aux services sociaux de base et aux marchés.

Madagascar est un pays riche en biodiversité dont la majeure partie est située en dehors des aires protégées. Cette biodiversité est menacée du fait principalement de la disparition de la couverture forestière. La déforestation est due à l'action de l'homme, aux feux et aux catastrophes naturelles. L'accélération de la déforestation est surtout attribuable à la pratique de la culture itinérante sur brulis pour assurer les besoins alimentaires d'une partie importante de la population rurale et la collecte de bois de chauffe.

Madagascar est aussi régulièrement exposé aux catastrophes naturelles comme les cyclones, les invasions acridiennes et la sécheresse qui provoquent des changements écologiques souvent irréversibles.

La déforestation, la pratique non contrôlée des feux de pâturage, une forte érosion des sols par l'action de la pluie et des vents conduisent à une perte considérable de la couche superficielle des sols et à la dégradation des bassins versants.

Ces pertes en sols provoquent une baisse de la fertilité induisant une faible productivité agricole, des dégâts sur les infrastructures hydro agricoles et portuaires et une sédimentation des zones marines et côtières qui accroissent les risques liés aux catastrophes naturelles.

3.3 Maurice

La République de Maurice est composée de groupes d'îles (Rodrigues, Agulela et Saint Brandon) avec une superficie totale de 2,045km². Maurice, l'île principale, a une superficie de 1860km² avec une importante densité de population de 635 habitants par km² pour une population totale de 1.28 millions (Source Banque Mondiale). Il y a une forte pression foncière surtout dans les zones côtières. Pour faire face à la globalisation, Maurice a diversifié son économie qui était basée sur la monoculture de la canne à sucre en développant les secteurs du textile, du tourisme et des services financiers. En 2007, Maurice a mis en place l'initiative « Maurice île durable » dont la vision est la préservation des ressources naturelles pour un développement durable et une adaptation aux changements climatiques.

La pression foncière a engendré une importante dégradation des terres dans les zones côtières. En effet, dans les zones forestières, les mangroves disparaissent chaque année au profit de l'agriculture ou l'élevage ou de développement urbain. Du fait de ces développements, des problèmes d'érosion sont apparus, engendrant une sédimentation

des lacs, des barrages et des lagons, une réduction des ressources en eau avec un impact sur la biodiversité.

Les zones côtières sont aussi exposées à des risques naturels importants tels que les cyclones et aux impacts du changement climatique.

Rodrigues a une superficie de 10,800 ha, dont seulement 9% appartient à des privés, le reste est géré par l'Etat. L'érosion des sols est un problème important qui est engendré par des mauvaises pratiques agricole et d'élevage, une topographie accidentée couplée à une forte intensité des pluies. 80% des terres de Rodrigues sont classées comme zones environnementales sensibles.

3.4 Seychelles

Seychelles a une superficie de 450km² et est composé de 115 îles réparties sur une zone maritime de 1.4 million km². La population est de 86,525 habitants (Source Banque Mondiale). Il y a une forte densité de population sur les zones côtières de Mahé où plus de 80% de la population réside. L'économie des Seychelles repose sur 3 piliers : le tourisme, la pêche et les services financiers. Malgré quelques succès économiques, les Seychelles ont été déclarées insolvables en 2008. Avec l'assistance du Fond Monétaire International, les Seychelles se sont engagées dans une profonde réforme macroéconomique.

Les causes de la dégradation des terres sont pour :

- Les zones forestières : les feux de forêts, les plantes envahissantes et la surexploitation des ressources ;
- Les terres agricoles : l'érosion, la pollution, la perte de fertilité ;
- Les projets de constructions (hôtels, résidence privé et autres) qui peuvent induire des problèmes d'érosion et de sédimentation dans les zones côtières et forestières ;
- Les impacts du changement climatique, notamment l'élévation du niveau de la mer le changement des régimes pluviométriques et la fréquence des événements extrêmes.

3.5 La Réunion

La Réunion a une superficie de 2500 km² avec une population de 781,962 habitants (Source Banque Mondiale). Le relief est accidenté et la biodiversité est importante mais fragile. Il y a une concentration des activités et des aménagements sur le littoral où il y a une forte pression foncière entre les espaces agricoles, et urbains. Ces zones sont aussi

soumises à des risques naturels importants tels que l'érosion, les inondations, la marée des tempêtes, les houles cycloniques etc.

Ces conflits d'usage des sols dans ces zones ont un impact sur la biodiversité, les ressources en eau, les paysages et le milieu marin.

4 État des lieux des financements de la gestion durable des terres dans la région de l’Océan

4.1 Les Partenaires des programmes de Gestion Durable des Terres

4.1.1 Le Gouvernement

Dans les pays de la région de l’Océan Indien, la GDT est un domaine transversal qui implique généralement plusieurs ministères :

Comores

Le Ministère de la Production, de l’Environnement, de l’Energie, de l’Industrie et de l’Artisanat est responsable de la gestion durable des terres.

Le gouvernement a aussi mis en place un organe de coordination de la GDT au niveau national et au niveau de chaque île, mais qui manque de financement pour pouvoir fonctionner normalement.

Madagascar

Quatre Ministères sont principalement impliqués dans la GDT. Le Ministère de l’Agriculture, le Ministère de l’Environnement et des Forêts et le Ministère de l’Aménagement du Territoire et le Ministère de l’eau. Il existe également dans tous les ministères, une cellule environnementale qui est chargée d’intégrer la dimension environnementale dans les différents programmes sectoriels.

Des institutions nationales impliquées dans la GDT sont également mise en place pour faciliter la mise en œuvre du Plan d’Action Environnemental :

- L’Office Nationale pour l’Environnement ;
- L’Association Nationale d’Actions Environnementales ;
- Madagascar National Parks ;
- Le Service d’Appui à la Gestion de l’Environnement.

Il existe également 2 fondations nationales qui ont été mises en place par le gouvernement malgache :

La Fondation Environnementale Tany Meva créée en 1995, dont la mission est de gérer les ressources financières afin de promouvoir la gestion durable de l'Environnement de Madagascar et contribuer aux défis mondiaux en la matière à travers l'engagement actif des communautés locales.

La Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar créée en 2007 par l'état malgache, le Fonds Mondial pour la Nature et Conservation International, a pour mission d'apporter un appui à la conservation de la biodiversité à Madagascar par la promotion et le financement de l'expansion, la création, de la protection et de la valorisation des aires protégées.

Maurice

En 2007, la stratégie Maurice île durable a été développée avec pour vision la préservation des ressources naturelles pour un développement durable.

Les 2 principales agences étatiques impliquées dans la GDT sont le service forestier et le service des parcs nationaux et de la conservation. Le tableau ci-dessous présente les différentes institutions étatiques impliquées dans la gestion durable des terres.

Institutions/organisations	Activités
Ministère de la planification Economique et du Développement	Projet au niveau national et programmation.
Ministère des Finances	Allocation du budget pour le service forestier.
Ministère de l'habitat et de l'aménagement du territoire Ministère du Gouvernement local et des Autorités Locales	Gestion de l'utilisation des terres, distribution des forêts gouvernementales pour des projets de développement. Au niveau du district gestion de l'utilisation des terres en particulier concernant l'allocation des terres forestières gouvernementales pour des projets de développement.
Ministère de l'Environnement et la division du Développement National et autres institutions	Responsable des zones sensibles de l'environnement. Etudes des impacts environnementaux, rôle des forêts dans le développement rural.
Ministère de l'agro industrie et des pêches Service forestier Service des parcs nationaux et de la conservation Division télédétection	Mise en œuvre de la politique nationale des forêts. Terres agricoles dégradées et améliorations de la fertilité des sols. Recensement et diffusion des bonnes pratiques, recherche, formation L'élevage, pêches dans les rivières, lacs et

Institut de recherche des industries du sucre de Maurice Conseil d'administration des réserves naturelles et des parcs nationaux	mangroves. Cartographie des ressources naturelles. Gestion des forêts privées. Conseils au ministre.
Ministère du Tourisme Autorité des plages	Projets d'Ecotourisme Zone côtière
Ministère de l'énergie et des services publiques ; Division des Ressources en eau ; Autorité central des eaux ; Autorité de la gestion des eaux usées. Autorité de l'Irrigation	Construction de barrages, routes, bâtiments et autres Infrastructures
Services de la météorologie ; Bureau du premier ministre.	Prévisions météorologiques ; Système de première alerte
Université de Maurice, Institut de recherche des industries du sucre de Maurice et conseil de recherche de Maurice. Institut de Recherche et de l'Industrie ; Conseil de Recherche de Maurice	Recherche et renforcement des compétences du personnel des services forestiers
Bureau du procureur général	Législation, conseil juridique

Source: Integrated Financing Strategy for Sustainable Land Management in Mauritius and Rodrigues 2011

A Rodrigues, le comité de l'environnement et l'Unité de l'environnement sont responsables d'appliquer les législations nationales sur l'environnement. Cependant, l'assemblée régionale a le pouvoir de mettre en place des régulations environnementales pour Rodrigues. En 2009, un plan intégré de développement durable pour Rodrigues a été adopté et donne un cadre pour la GDT.

Seychelles

Trois Ministères sont impliqués dans la GDT : le Ministère de l'Environnement et de l'Energie, le Ministère de l'Industrie et des Ressources Naturelles, le Ministère de la Planification de l'Utilisation des Sols et de l'Habitat. Les différents départements de ces ministères interviennent sur le terrain grâce à un budget attribué par l'Etat.

Il existe également des institutions paraétatiques spécialisées qui ont des programmes ou des projets de GDT tels que :

- L'Autorité des Parcs nationaux des Seychelles ;
- L'Agence de l'Agriculture des Seychelles ;
- La Fondation des Iles des Seychelles ;
- La Compagnie de Développement des Iles ;
- L'Université des Seychelles ;

- La Brigade des Sapeurs Pompiers.

Le gouvernement des Seychelles a approuvé en décembre 2011, la Stratégie du Développement Durable des Seychelles 2012-2020 qui remplace le Plan de Gestion de l'Environnement des Seychelles. Une nouvelle entité, la Division du Développement Durable sera responsable de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'ensemble des programmes de développement durable dont les programmes de GDT font parties. Elle sera également responsable de développer une stratégie de mobilisation des ressources financières pour l'ensemble du programme du développement durable des Seychelles.

Le Ministère des Affaires Etrangères, suivant les recommandations du Fond Monétaire International est également en train d'élaborer un plan national de développement à moyen terme 5 ans.

La Réunion

Le Conseil Régional, La Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et La Direction Régionale de l'Environnement sont directement impliqués dans des activités liées à la gestion durable des terres.

A noter également les institutions de recherche et de formation telles que le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'université de la Réunion, etc.

La Réunion participe a des programmes régionaux dans le cadre du Programme Opérationnel de Coopération Territorial (POCT).

La Région

Il n'existe pas de stratégie et de plan d'actions régional pour la GDT. Il n'y a pas de mécanisme de coordination, de suivi et d'évaluation de la GDT au niveau régional.

Cependant, il existe un cadre institutionnel, politique, stratégique dans la région élargie COMESA, SADC, etc.

4.1.2 Les Organisations Non Gouvernementales Nationales et Internationales

Comores

Oulanga est une ONG comorienne qui a été créée en 1994. 22 organisations villageoises sont affiliées à Oulanga. Cette ONG a reçu un financement du projet de la COI (PROGECO) pour la gestion des déchets et reçoit également un support financier d'une ONG suisse et d'un financement de la Fondation nature et découvertes. Cette ONG est actuellement en train de préparer une proposition de projet pour la GDT pour une zone à forte biodiversité (tortues) située dans le sud de grande Comores. Oulanga assiste également les organisations villageoises à développer des propositions de projets. Il existe d'autre ONG comme CAP 2000 et Action Comores qui ont des programmes de conservation de la biodiversité. L'Association pour la Promotion de l'Environnement et le Développement (APED), Comores Yalewo namessa, Association Sunadjema Moheli, et les Groupe d'actions pour le Développement (GAD) sont également actifs dans le domaine de la GDT.

Madagascar

Des ONGs mondialement reconnues en matière environnementales sont présentes à Madagascar, telles que Fond Mondial pour la Nature ou World Wildlife Fund (WWF), Conservation International (CI), Wildlife Conservation Society (WCS)...

Il existe le Groupement Semis Direct de Madagascar (GSDM) qui est une association de droit malgache qui regroupe 22 organismes impliqués dans la recherche, la formation et la diffusion de l'Agriculture de conservation à Madagascar (Andri-KO, Association Nationale d'Actions Environnementales, Agrisud International, Terre et Développement, Centre Fafiala, Inter aide, FOFIFA, Agronome et Vétérinaire sans Frontières, Verama, Fekritama, GRET, etc.)

Il y a également un collectif actif d'ONGs qui forme un groupe thématique sur les changements climatiques.

Maurice

Plusieurs ONGs telles que Mauritian Wildlife Foundation, The Friends of the Environnement, BEI and Nature Watch travaillent en collaboration avec le département de la forêt et les parcs Nationaux sur Maurice et à Rodrigues. Ces ONGs travaillent notamment dans le domaine de la conservation et la gestion de la biodiversité.

Seychelles

Plusieurs ONGs nationales interviennent dans le domaine de la gestion durable des terres. Ces ONGs sont financées par des bailleurs de fonds internationaux tels que Mangrove For the Future ou Le Fond de l'Environnement Mondial et L'Union Européenne en partenariat avec le PNUD, le gouvernement ou par le secteur privé.

Nous pouvons citer par exemple Green Island Foundation, Plant Conservation Action group, Terrestrial Restoration Action Society of Seychelles, Nature Seychelles et Island Conservation Society qui sont actifs dans le domaine de la Restauration d'écosystèmes insulaires.

La Région

Il n'a pas d'ONGs qui ont vraiment une dimension régionale dans le domaine de la GDT. Il y a peu d'échanges d'expériences et de partage de la connaissance dans la région entre les différentes ONGs travaillant sur le thème de la GDT.

4.1.3 Les Bailleurs de fonds

Comores

Le Programme des Nations Unies pour le Développement/Fonds pour l'Environnement Mondial est un programme orienté autour de 3 axes de développement :

- Réalisation des Objectifs du Millénaire du Développement (OMD) et lutte contre la pauvreté ;
- Renforcement de la gouvernance démocratique ;
- Promotion de l'énergie et gestion de l'environnement en vue du développement durable.

En matière d'environnement et de développement durable, les objectifs sont (i) le développement des capacités systémiques, institutionnelles et individuelles de coordination et de gestion multisectorielle de l'Environnement ; (ii) l'exploitation durable des ressources naturelles et la valorisation des éco services que procurent les écosystèmes ; (iii) l'adaptation aux changements climatiques ; (iv) la réalisation de projets de démonstration de politique novatrice qui font face conjointement aux changements climatiques, à la perte de diversité biologique, à la dégradation des terres et à la gestion intégrée des zones côtières ; (v) la réalisation d'interventions concrètes qui visent à renforcer la capacité

d'adaptation au niveau local, à endiguer les risques des pollutions et d'insalubrité, à améliorer la résilience des écosystèmes et à diversifier les moyens de subsistance.

Le Groupe Agence Française pour le Développement travaille dans le secteur de l'eau, de la gestion durable de la forêt (Moya), la santé, les produits et services financiers (Micro finance) et le développement rural intégré (Jimilimé).

La Commission Européenne

Dans le cadre du 10^{ème} FED (2008-2013), l'action de l'UE apporte son appui à la stratégie nationale de développement définie dans le Document de Stratégie de Croissance et Réduction de la Pauvreté (DSCRCP).

Le FED concentre son aide sur deux principaux domaines d'intervention: Infrastructures de transport et Education/Formation professionnelle. Des actions transversales dans les domaines de la gouvernance, la gestion des finances publiques et le renforcement des capacités, complètent les programmes de développement sectoriel. Il existe aussi un programme de gestion des ressources naturelles avec 3 volets : Eau, Energie, Pêches et les projets Régionaux de la COI.

L'Alliance Mondiale pour le Changement Climatique a initié également un programme.

Madagascar

Agence Française pour le Développement (AFD)

Le cadre d'intervention de l'AFD se concentre sur 3 objectifs :

- Lutte contre la pauvreté ;
- Développement économique et développement des investissements dans les secteurs de productions ;
- Gestion durable des ressources naturelles dont la lutte contre la dégradation des terres, la préservation de la biodiversité, l'amélioration des capacités à gérer les défis environnementaux.

Commission Européenne

Dans le cadre du 10^{ème} FED, L'appui de l'UE contribue, d'une part, à développer les infrastructures de transport national, à renforcer la transparence du financement de l'entretien routier, à soutenir le processus de décentralisation et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles. D'autre part, il concourt également à renforcer le processus de réformes macro-économiques et la gestion des finances publiques, à renforcer la

gouvernance sociale ainsi que les capacités des institutions publiques concernées et des acteurs non étatiques.

Le Programme des Nations Unies pour Le Développement FEM/FAO/ONUDI

organise son programme sur 5 thèmes :

- Appuis transversaux relatifs aux politiques publiques et coordination de l'aide et de l'action gouvernementale;
- Lutte contre la pauvreté;
- Promotion de la bonne gouvernance;
- Protection de l'environnement, gestion des risques et des catastrophes et adaptation aux changements climatiques;
- Lutte contre le VIH SIDA.

Le programme de protection de l'environnement, la gestion des ressources et d'adaptation aux changements climatiques a pour objectifs:

- La responsabilisation accrue des populations dans la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité ;
- La mise en place d'agriculture compatible avec la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité ;
- L'élaboration de plans nationaux relatifs aux conventions internationales dont Madagascar est signataire ;
- La génération de revenus en relation avec le Protocole de Kyoto.

Cependant, il faut noter que la majeure partie de l'aide au développement a été suspendue depuis 3 ans du fait de la situation politique du pays. Il existe néanmoins un mécanisme de coordination de bailleurs de fonds par l'intermédiaire du secrétariat multi bailleurs de fonds

Maurice

Le Programme des Nations Unies et le Fonds pour l'Environnement Mondial

interviennent à Maurice et à Rodrigues dans le secteur de l'environnement et de l'énergie sur les thématiques biodiversité, changement climatique, eaux internationales, gestion intégrée des écosystèmes, gestion durable des terres, polluants organiques persistants, gestion des déchets, efficacité énergétique, pollution marine.

La liste de projets PNUD/FEM lié directement ou indirectement à la GDT est présentée dans le tableau ci-dessous :

Projet	Thématique	Contribution à la GDT /UNCCD
Capacity Building for Sustainable Land Management in Maurice including Rodrigues	SLM	Capacity building, Mainstreaming legislation, FLIS, Forest Fire Management Plan, Elaboration of the NAP and IFS
Addressing Land-Based Activities in the Western Indian Ocean (WIO-LaB)	Land based activities	Land based activities
Partnerships for Marine Protected Areas in Mauritius and Rodrigues Project	Costal Management	Marine Protected Areas
Support for the implementation of the National Bio-safety Framework in Mauritius	Bio-safety	
Preparation of Second National Communication under the UNFCCC	Climate Change	Contribution to UNFCCC
Removal of Barriers to Energy Efficiency and Energy Conservation in Buildings in Mauritius	Energy Efficiency and Energy Conservation in Buildings	Contribution to UNFCCC
Sustainable Management of POPs in Mauritius	POPs	
Establishing a network of Private Protected Area	Private Protected Area	Private Protected Area
Strengthening Capacity to Implement Global Environment Conventions in Coastal Development in Mauritius (NCSA follow-up)	Coastal Management	Coastal Management
MID (Maurice l'île Durable)	Energy, natural resources, recycling, environment in general	SLM should take a bigger part
SIDPR- Sustainable Integrated Development Plan for Rodrigues	Climate Change, Integrated Water resources Management, Electricity self sufficiency, Economic sustainability Integrated agriculture, SLM	Strategies to SLM
SEMPA South East Marine	preserve and enhance	marine biodiversity needs SLM

Projet	Thématique	Contribution à la GDT /UNCCD
Protected Area(Rodrigues)	SEMPA marine biodiversity	upland and upstream
MID (Maurice l'île Durable) Rodrigues	Energy, natural resources, recycling, environment in general	SLM should occupy a larger part of MID

Source: Integrated financing Strategy for Sustainable Land Management Mauritius and Rodrigues 2011

La Commission Européenne

Dans le cadre du 10^{ème} Fond de Développement Européen, Maurice bénéficie de projets et programmes, distribués comme suit:

- Appui budgétaire général ;
- Soutien aux acteurs non étatiques ;
- Coopération technique.

Il existe également un mécanisme de soutien pour les acteurs non étatiques affectés à des initiatives de réduction de la pauvreté par des subventions directes gérées via des appels de propositions.

Depuis 2010, Maurice bénéficie aussi du soutien de l'Alliance Mondiale pour la Lutte contre le Changement Climatique dont les objectifs sont :

- D'approfondir le dialogue politique entre l'UE et les pays en développement à propos du changement climatique, particulièrement dans le contexte des négociations internationales pour un régime climatique après 2012 ;
- D'intensifier l'aide offerte aux pays cibles pour mettre en œuvre des mesures prioritaires d'adaptation et d'atténuation et pour intégrer les questions de changement climatique dans leurs stratégies de développement.

Maurice bénéficie de tous les projets régionaux gérés par la COI et financés par L'UE.

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) finance deux projets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement des eaux usées. La BEI travaille également dans le secteur sucrier. La BEI est intéressée à travailler dans le secteur des infrastructures et les secteurs de l'eau et de l'énergie.

Le Groupe Agence Française de Développement

L'AFD intervient autour de 4 axes:

- Favoriser un développement durable ;

- Développer des infrastructures modernes ;
- Appuyer le secteur productif ;
- Promouvoir l'intégration et la coopération régionale.

Dans le cadre de promotion du développement durable, l'AFD supporte la lutte contre le changement climatique avec notamment la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (biocarburants) et la préservation de la biodiversité des zones marines et gestion durable des ressources halieutiques.

La stratégie de L'AFD en terme de coopération régionale dans la zone Océan Indien s'organise autour de 3 axes d'intervention: la protection de l'environnement, la réponse aux risques de pandémies et la création d'un réseau d'infrastructures régionales.

L'AFD propose généralement des prêts.

L'AFD a développé une coopération étroite avec la Commission de l'Océan Indien en octroyant des subventions.

Les autres bailleurs de fonds bilatéraux / multilatéraux, ainsi que leurs actuels domaines d'intervention sont présentés dans le tableau suivant:

Sources de financement	Activités financées
Banque Mondiale	Aide à la croissance et la gestion économique Développement du capital humain et réduction de la pauvreté due aux effets de la transition Gestion environnementale des ressources
Fond International pour le Développement Agricole (FIDA)	Développement communautaire et institutionnel Technologies appropriées pour les zones marginales et sèches Investissements à long terme, investissements dans les exploitations agricoles et infrastructures rurales Institution rurale de financement, développement de micro entreprise
Etats-Unis (USAID)	Accroître les opportunités économiques Accélérer les réformes économiques Renforcement des fondations de gouvernement Améliorer les politiques et les techniques de la gestion de l'environnement Assistance aux victimes et programme d'information sur les mines Renforcement des institutions américaines de formation
FAO	Maladies du bétail, secteur de l'olive et l'huile, formation
Italie	Gouvernance, éducation, santé
Espagne	Santé, environnement, micro crédit et petites entreprises

Sources de financement	Activités financées
France (AFD, FFEM, PROCARO)	Régulation de la globalisation Développement durable et démocratisation Diversité culturelle et la francophonie

Source: Integrated Financing Strategy for Sustainable Land Management in Mauritius and Rodrigues

Seychelles

Le Fonds pour l'Environnement Mondial en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement finance une série de projets dans le domaine de l'environnement indiqué ci-dessous :

Projets
Renforcement des capacités pour la GDT
Intégration de la gestion de la biodiversité dans les différents secteurs de production
Intégration de la prévention et du contrôle de la propagation des espèces envahissantes
Renforcement des capacités pour la gestion nationale et internationale de l'environnement aux Seychelles
Programme de micro financement des ONG (SGP GEF)
Renforcement du système des zones protégées grâce à des modalités de gestion des ONG
Préparation de la seconde communication nationale sur le changement climatique

Source : National Action Plan for Sustainable Land Management Seychelles

L'Alliance Mondiale pour le Changement Climatique de L'Union Européenne contribue au budget national des Seychelles pour des programmes d'activités de 3 ans, pour l'adaptation et l'atténuation de l'impact du changement climatique.

L'Union Européenne contribue à la gestion des déchets solides aux Seychelles. La construction d'une nouvelle décharge contrôlée au centre de Mahé constitue un composant essentiel du programme, qui est financé à hauteur de 4.9 millions USD par le 9^e Fond Européen de Développement.

Le Japon finance pour une période de 3 ans un projet pour la gestion des zones côtières dans le cadre d'un programme d'adaptation aux changements climatiques.

Le Fond Français pour l'Environnement Mondial a financé un projet de restauration des écosystèmes insulaires.

Mangrove for the Future finance des projets pour des ONG dans le domaine de la gestion des Zones Côtières.

La Banque Mondiale finance un programme dans le domaine de l'eau dans le cadre de la gestion des catastrophes naturelles et des crises humanitaires.

La Banque d'Investissement Européenne, la Banque de Développement Africaine et l'Agence Française de Développement financent un programme de gestion intégrée des Ressources en eau grâce à des prêts.

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture finance des programmes dans le domaine de l'agriculture.

Seychelles bénéficie des projets régionaux de La COI dans le domaine de l'agroécologie, du développement durable, du changement climatique, de la pêche.

La Région

Il existe des projets sous-régionaux mis en œuvre par la COI :

- le projet IRACC financé par le FIDA
- le projet gestion des risques et catastrophes naturelles financé par l'AFD.

Des projets en cours d'instruction :

- Gestion de la Biodiversité des îles, du milieu marin et des zones côtières
- Contribution à la gestion durable et à la conservation du milieu marin dans la zone du sud-ouest de l'Océan Indien

Au niveau de la COMESA et la SADC, il y a de projets régionaux dans le domaine de la sécurité alimentaire et l'eau.

4.2 Ressources financières affectées ou mobilisées

Il y a 3 types de sources de financement: les sources de financement interne qui proviennent principalement du gouvernement, les sources de financement externe qui proviennent de la coopération bilatérale ou multilatérale et finalement les sources de financement novateur qui sont des ressources financières non conventionnelles.

4.2.1 Financements internes

Comores

Du fait de la situation économique des Comores, le budget de l'état pour les programmes de GDT est très faible. Le Budget du Ministère de la Production, de l'Environnement, de l'Energie, de l'Industrie et de l'Artisanat est estimé à 2% (1.3 millions USD) du budget national qui s'élève à 25 milliard de KMF. Cette allocation budgétaire ne couvre

principalement que les salaires des fonctionnaires payés souvent avec retard. Le Ministère ne dispose pratiquement d'aucun frais de fonctionnement.

Madagascar

La Situation Economique de Madagascar reste difficile et il a été estimé que les dépenses gouvernementales pour l'environnement représente en moyenne 0.4 % du Produit Intérieur Brut ce qui ne couvre que partiellement les frais de fonctionnement et ne suffit pas à améliorer la capacité et la disponibilité du personnel qualifié. Le budget de contrepartie des projets du Ministère de l'environnement est d'environ 3 milliards d'Ariarys soit environ 1.5 millions USD.

Le gouvernement malgache participe aussi à hauteur de 20 % au capital des fondations ci-dessous :

La Fondation Tany Meva a un budget annuel d'environ 500,000 USD. La fondation investit un capital. Seuls les intérêts générés sont utilisés pour la mise en œuvre d'un programme. Le capital investi est de l'ordre de 16 millions USD avec 5 millions USD et 11 millions USD en devise nationale (Ariarys).

La Fondation des Aires Protégées et de la Biodiversité de Madagascar fonctionne sur le même principe et aurait un capital investi d'environ de 50 millions USD générant des intérêts annuels de 3 millions USD.

Maurice

Le budget national des 6 Ministères impliqués directement ou indirectement dans la GDT dans la république de Maurice est indiqué ci-dessous :

Maurice Budget National pour la GDT (en Millions de dollars des Etats Unis)

Ministères	2009	2010	2011	2012	2013
Ministère du gouvernement local	68	100.4	99.5	92.1	85.4
Ministère de l'agro industrie et de l'alimentation	22.8	56.6	69.8	51.5	49.9
Ministère des pêches et de Rodrigues	26.6	53.2	59.5	55.5	57
Ministère de l'habitat et des terres	11.7	45.8	39.6	50.2	50.1
Ministère de l'environnement et du développement durable	4.6	14	15.3	13.7	17.2

Ministères	2009	2010	2011	2012	2013
Ministère du tourisme et des loisirs	7.2	13.4	14.6	14.6	14.6
Total	141.1	283.6	298.3	277.6	274.2

Source : Integrated Financial Strategy for Sustainable Land Management in Mauritius and Rodrigues 2011. Taux de change 1 USD=33 MR

Seychelles

Le budget national des Seychelles et des agences principales travaillant dans le domaine de la GDT pouvant contribuer directement ou indirectement est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Seychelles Budget National pour la GDT

Agences	2010 (Millions de dollars des Etats Unis)	2012 (Millions de dollars des Etats Unis)
Programme social du gouvernement	18.5	22.5
Ministères des affaires intérieures, de l'environnement et du transport	17.2	21.8
Ministère des investissements, des ressources naturelles et de l'industrie	0.6	0.8
Ministère de l'utilisation des terres et de l'habitat	2.25	2.6
Brigade des sapeurs pompiers	1.1	1.4
Autorité des Parcs nationaux	0.08	1.6
Fond de développement de Praslin	0.75	0.8
TOTAL	40.48	51.50

Source : Seychelles National Action plan 2011. Taux change 1 USD = 12 SCR

4.2.2 Financements externes

Comores

Programme des Nations Unies/Fonds pour l'Environnement Mondial

Les projets financés par le PNUD /FEM représentent un montant d'environ 15 millions USD :

- Programme « Micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (SGP) »
- Programme « Développement des capacités des OCBs et promotion du volontariat en tant que modèle d'implication des communautés villageoises pour la réalisation des OMDs aux Comores »
- Programme « Développement des capacités en Gestion Durable des Terres »

- Programme « Opération d'urgence de nettoyage du littoral de la Capitale de l'Union des Comores »
- Programme « Développement des capacités de gestion de l'environnement et de coordination multisectorielle du développement durable en Union des Comores (CNDD) »
- Programme « Renforcement des capacités nationales de gestion des ressources en eau pour une adaptation aux changements climatiques en Union des Comores »
- Développement des capacités de gestion des risques de catastrophes naturelles et climatiques en Union des Comores
- Programme PNUE/FM alignement du Plan National d'Action avec la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD)

La Commission Européenne

Avec une enveloppe de 54,6 millions d'euros (71 millions USD) sur cinq ans, le FED concentre son aide sur les infrastructures de transport et éducation/formation professionnelle.

La stratégie de coopération au développement UE-Comores pour la gestion des ressources naturelles est d'un montant total d'environ 5.34 millions d'euros (6.9 millions USD) avec des projets financés à travers les facilités Eau (1 million d'euros), Energie (2.45 millions d'euros) ainsi qu'à travers les projets financés aux Comores sous l'enveloppe régionale (1.65 millions d'euros) et gérés par la COI, tel que le programme régional de gestion des ressources marines et côtières (RECOMAP-PROGECO). D'autres initiatives sont financées dans le domaine de la pêche (0.24 millions d'euros) dans le cadre du plan régional de surveillance des pêches dans le sud-ouest de l'Océan Indien, grâce auquel un Centre National de Contrôle et de Surveillance des Pêches (CNCSP) a été créé depuis 2009.

Les différents bailleurs de fonds présents aux Comores sont indiqués ci-dessous :

Sources de financement	Type d'intervention	Montant indicatifs
Union Européenne/Commission de l'Océan Indien	Système d'information géographique Reboisement des basins versants Essais sans labour	2.6 millions USD
FAO	Appuie à la stratégie de développement agricole et rural Elaboration de la législation de la forêt (2009-2011)	400,000 USD
PNUD/BM/FM	Protection de la biodiversité Etude d'impact du changement	12.8 millions USD

Sources de financement	Type d'intervention	Montant indicatifs
	climatique	
Agence Française de Développement	Approvisionnement en eau potable Mohéli 2011	5.46 millions USD
Agence Française de Développement	Gestion durable de la Forêt de Moya à Anjouan 2010-2013	1.8 millions USD
Agence Française de Développement	PRIDEVAC Développement rural intégré de Jimilimé	0.7 millions USD
Union Européenne	Infrastructures de transport 2008-2013	35 millions USD
Union Européenne	Education 2008-2013	14.6 millions USD
Union Européenne	Renforcement des capacités et de la bonne gouvernance	8.77 millions USD
Union Européenne	Stabilité économique	13.3 millions USD
Union Européenne	Protocoles des pêches	1.6 millions USD
Union Européenne	Gestion durable des ressources naturelles (énergie, eau, gestion des zones côtières)	6.9 millions USD
Agence Française de Développement	Micro-finance Organisation Professionnelle d'Agriculteur (OPA) et SNAC	1.3 millions USD
Fond International pour le Développement Agricole	Programme National pour le Développement Humain Durable (2007-2013)	4.2 millions USD
Fond pour les Pays les Moins Avancés FPMA	Adaptation aux changements climatiques (eau, reboisement)	3.7 millions USD
Banque Africaine De Développement	Eau	13 millions USD
Fond Arabe pour le développement	Eau, énergie, infrastructure, social	-
Chine	Infrastructure routière, aéroport, eau	-

Madagascar

Le Programme des Nations Unies pour Le Développement/FM/FAO/ONUDI met en œuvre 6 projets pour un montant total d'environ 12,2 millions USD :

- Promotion de la production durable d'agro carburant à Madagascar ;
- Consolidation des acquis à Anjozorobe Angavo ;
- Projet d'Appui au Secteur Eau et Environnement ;
- Appui au programme environnemental – phase 3 (2005-2011) ;
- Projet de réseau de gestion des aires protégées (MRPA) (2011-2013) ;
- Projet de stabilisation des populations rurales à travers un système de gestion durable des terres 2011-2014 ;
- Micro financement des ONG.

La Commission Européenne

Le programme indicatif à Madagascar du 10^{ème} FED (2008-2013) prévoit une enveloppe programmable de 589,2 millions d'euros (766 millions USD).

Dans la programmation du 10^{ème} FED, les infrastructures de transport (40 % du budget total) et le développement rural (20% du budget total) ont été retenus comme les deux domaines de concentration des interventions de l'UE à Madagascar.

Le premier domaine de concentration, infrastructures et transports, a pour objectifs d'aider le pays à sortir de l'enclavement et d'améliorer la performance du secteur routier. Les activités principales seront axées sur les constructions et les réhabilitations de routes, ainsi que sur l'appui institutionnel avec un appui dégressif à l'entretien routier périodique.

Le 2^{ème} domaine de concentration, le développement rural et l'aménagement du territoire, l'agriculture et la sécurité alimentaire, vise essentiellement à améliorer durablement l'offre et la demande de produits agricoles vivriers et d'exportation, et à soutenir le processus de décentralisation, le développement communal, et la mise en œuvre du plan national d'aménagement du territoire.

Groupe Agence Française de Développement

Pour l'ensemble du groupe, Le montant de l'assistance s'élève 217.7 millions Euro (283 millions USD) sur la période 2005-2010.

Les engagements à Madagascar depuis 2005 (en millions d'euros) du groupe AFD

Secteurs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Education, formation	18,1						18,1
Santé	1,1	0,5			12,0		13,6
Développement rural et pêche	16,9	1,5	12,5			3,0	33,9
Environnement (dont FFEM)	3,5	2,2		2,1			7,8
Développement urbain et infrastructures	1,3	8,5	0,2		2,0		12
Divers				1,5			1,5
Appui aux secteurs privés et financier	3	14,9	12,7	13,9	23,5	30,8	98,8
C2D - Aide budgétaire				26,6			26,6

Secteurs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Appui aux ONG - projets de terrain seulement					0,8	2,1	2,9
Prise de participation FISEA						2,5	2,5
TOTAL	43,9	27,6	25,4	44,1	38,3	38,4	217,7

Source: Site Internet AFD Madagascar

Le Ministère de l'Environnement et des Forêts suit la mise en œuvre des projets ci-dessous :

N°	Intitulé	Objectif Global	Financement	Montant	Durée	Agence de mise en œuvre	Observations
1	Managed Resources Protected Areas (MRPA)	Extension du système des AP de Madagascar en développant un sous réseau d'aires protégées (Cat V et VI de l'UICN)	GEF/PNUD	GEF : USD 6 millions PNUD : USD 3 millions	4 ans (2011-2013)	Unité de gestion du projet : FAPBM	En attente de lancement
2	Stabilisation de la population rurale à travers l'identification de système de gestion durable et gouvernance locale des terres dans le Sud de Madagascar	Des modèles de gestion du sol, durables, localement appropriés et testés, sont systématiquement intégrés dans les politiques, les stratégies et les programmes de développement trans-sectoriel dans les terres arides du sud de Madagascar	GEF/PNUD	GEF : USD 907.000 PNUD : USD 300.000	4 ans (2011-2014)	WWF	En cours
3	Appui au PE3	Des systèmes de gestion durable des ressources naturelles sont établis et	GEF/PNUD	GEF : USD 4,5 millions PNUD : USD 1,8 millions	5 ans (2005-2011)	Unité de gestion du projet au PNUD	Clôturé fin 2011

N°	Intitulé	Objectif Global	Financement	Montant	Durée	Agence de mise en œuvre	Observations
		renforcés					
4	Programme Eco-régional ALAMAICY	Intégration des besoins biologiques et menaces dans l'instauration et maintenance dans la biodiversité pour l'Ecorégion	WWF	USD 23 millions (Prévu)	5 ans (2007-2012)	WWF	En cours
5	Elaboration d'un Plan National de mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les POPs	Définir les priorités nationales pour mettre en œuvre la Convention de Stockholm	GEF/PNUJ	USD 499.000	6 ans (2005-2011)	POPs/ DGE	Clôturé 2011
6	Plan d'élimination de HCFC	Diminution progressivement l'usage des chlorofluorocarbones (CFC) jusqu'à l'élimination totale	PNUJ, ONUDI	USD 630.000	8 ans (2011-2019)	Bureau National Ozone	En cours
7	Gestion durable des ressources naturelles pour la conservation de trois régions hot spots de la biodiversité à Madagascar, Plateau Mahafaly	Contribution à la protection de la biodiversité malagasy et à la lutte contre la pauvreté par la mise en place de cadres de gestion participatifs durables des ressources naturelles en périphérie d'espaces protégés sensibles hot spots de la biodiversité malagasy	FFEM/AFD	USD 100.918	4 ans (2009-2013)	WWF	En cours

N°	Intitulé	Objectif Global	Financement	Montant	Durée	Agence de mise en œuvre	Observations
8	Projet de développement d'Approche Intégrée pour promouvoir la restauration Environnementale et le Développement Rural de Morarano Chrome	Mise en place d'un modèle permettant de promouvoir de façon intégrée le développement rural et la conservation des sols dans les zones d'amont dégradé de Madagascar	JICA	YEN 480 Million	5ans à partir de 2012	JICA	En cours
9	Fonds Additionnel au PE3	L'importance et la qualité des ressources naturelles sont conservées et valorisées pour permettre une croissance économique durable et une meilleure qualité de vie	GEF/IDA	GEF : \$US 10 Million IDA : \$US 42 Million	3 ans (2012-2014)	Cellule de Coordination du PE3	En cours

Source ; Ministère de l'Environnement et des Forêts de Madagascar

Le Ministère de l'Agriculture suit la mise en œuvre des projets suivants :

Intitulé	Zones d'interventions	Bailleurs	Objectifs
PROGRAMME DE LUTTE ANTI EROSIVE	Diana Sava Amaron'i Mania Boeny Atsimo Andrefana	Allemagne	la gestion adéquate des bassins versants assure une exploitation pérenne des principaux périmètres irrigués.
PROJET PROTECTION DE BASSINS VERSANTS LAC ALAOTRA	Zone de Lac Alaotra	AFD	Développer les pratiques agro écologiques préservatrices des ressources naturelles (sols, eau), et garantes du bon fonctionnement des infrastructures hydro agricoles en aval.
PROJET DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT RURAL (PSDR)	22 régions	IDA, Banque Mondiale	Réduire la pauvreté en milieu rural tout en préservant les ressources naturelles de base.

Intitulé	Zones d'interventions	Bailleurs	Objectifs
			Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Accroître la productivité et les revenus des petits agriculteurs de manière durable dans l'ensemble des 22 régions.
PROJET BASSINS VERSANTS PERIMETRES IRRIGUES	Andapa, Itasy, Marovoay, Alaotra	IDA, GEF, AFD, JAPON	Augmentation moyenne de 50% de production agricole en irrigation et pluviale dans les 4 sites Augmentation de 30% de terres ayant un système de gestion durable du sol.
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY	Menabe, Melaky	FIDA	Améliorer l'accès des pauvres à la gestion des ressources en terres et eau pour la sécurisation des revenus et la base productive.
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURALES ET AUX ECONOMIES REGIONALES	Sofia, Analamanga, Itasy, Haute Matsiatra, Vatovavy Fitovinany. (PROSPERER)	FIDA, OPEP	Appuyer les micros entreprises rurales impliquées à s'adapter aux besoins des petits producteurs pour améliorer leurs intégrations aux filières.
PROGRAMME DE PROMOTION DES REVENUS RURAUX	Analanjirifo, Antsinana	FIDA, OPEP	Intensification et diversification de la base productive.
PROGRAMME D'APPUI A LA RESILIENCE AUX CRISES ALIMENTAIRES	(PARECAM) toutes les zones d'interventions des projets FIDA	FIDA	Promouvoir l'augmentation de la production en assurant une dissémination (upscaling) des techniques à un nombre croissant de population avec pérennisation des méthodes mises en œuvre.
RELANCE DE LA PRODUCTION AGRICOLE	22 régions	UE, CORESUD	la promotion de l'utilisation des semences améliorées et des engrais. la diffusion des techniques d'amélioration appropriées.
PREPARATION/ATTENUATION EFFETS CATASTROPHES NATURELLES	Itasy, Analamanga Bongolava, Vakinankaratra Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Vatovavy Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Sofia, Boina Betsiboka, Melaky, Alaotra Mangoro, Atsinanana, Analanjirifo, Menabe Atsimo Andrefana, Androy Anosy	PAM	Contribuer aux initiatives locales pour la sécurité alimentaires des ménages. Disponibilité des informations à partir des analyses et cartographies sur la vulnérabilité.

Intitulé	Zones d'interventions	Bailleurs	Objectifs
APPUI A LA DIFFUSION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES	Itasy Analamanga Bongolava Vakinankaratra Amaron'i Mania Haute Matsiatra Vatovavy Fitovinany Atsimo Atsinanana Boeny Alaotra Mangoro Atsimo Andrefana Anosy Androy	AFD	Développer la production agricole et les revenus des producteurs. Protéger l'environnement dans le cadre d'un système de production durable et productif. Promouvoir l'équité en prenant en compte les besoins des populations les plus pauvres. Créer les conditions d'un appui durable à la diffusion à grande échelle des techniques agro-écologiques.
SYSTEME D'INFORMATION RURAL ET DE SECURITE ALIMENTAIRE (SIRSA)	National	UE	Développer les informations agricoles pour la sécurité alimentaire.
RECHERCHE AGRICOLE ET DIFFUSION DES RESULTATS DE RECHERCHE	National	IDA	Accroître la productivité en : 1- mettant en œuvre des programmes de conservation et d'amélioration génétique ; 2- diversifiant et soutenant la production agricole par la formation et la valorisation des résultats de recherches.

Source : Ministère de l'Agriculture de Madagascar

Le Groupement Semis Direct de Madagascar (GSDM) est appuyé par l'Agence Française de Développement et le CIRAD à hauteur de 2 millions USD pour la période 2008-2013. La FAO était auparavant un bailleur de la GSDM.

Maurice

Les ressources externes mobilisées pour la république de Maurice sur la période 2001-2011 :

Sources de financement	Activités	Montant indicatifs (2001-2011) Millions de dollars des Etats Unis
UE	Environnement, réduction de la pauvreté	54m 10 th EDF
France	Agriculture, éducation	4.3 m
Allemagne	Environnement	2.4 m
Luxembourg	Social, éducation	5.4 m
UK	Environnement	-
Belgique	Statistiques	-

Inde	Transport, agriculture	3 m
Chine	Santé, agriculture, habitat	11 m
Japon	Environnement	549 m
Australie	Education	0.4 m
Banque Arabe pour le développement économique en Afrique	Habitat, environnement, santé	35 m
BEI – Banque Européenne d'Investissement	eau, secteur sucrier, infrastructure, énergie	78 m
BIRD	Environnement, finance	13 m
Fond International pour le Développement de l'Agriculture	Agriculture	11.4 m
Fond du Kuwait pour le développement économique du monde Arabe	Eau, environnement, habitat	18 m
USA	Environnement	0.155 m
Système des Nations Unies	Education, commerce, environnement	21 m
Secrétariat du Commonwealth	Management	-

Source: Integrated Financing Strategy for Sustainable land management in Mauritius and Rodrigues

Seychelles

Les ressources externes estimées qui sont mobilisées dans le cadre de programme liés directement ou indirectement à la GDT sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

Sources de financement	Secteur financé	Montant indicatif
PNUD/FM (4ans)	Environnement	9.3 millions USD
GCCA (3ans)	Changement climatique	2.6 millions USD
Japon (3ans)	Changement climatique et zones côtières	6 millions USD
Mangrove for the future (1-2 ans)	Gestion des zones côtières	350,000 USD
COI	Agriculture	-
FFEM (4 ans)	Réhabilitation d'écosystèmes insulaires	1.7 millions USD
BEI/BAD	Eau	22 millions USD

4.2.3 Financements novateurs

Dans la Région, différents mécanismes de financements novateurs ont pu être mis en place :

Fonds fiduciaires

Des fonds fiduciaires ont été mis en place dans certains pays de la région. Ces fonds financés par le secteur privé, l'Etat et les bailleurs de fonds permettent de coordonner les activités en matière de conservation et de GDT. Ces fonds sont des moyens efficaces pour financer des projets mise en œuvre par les ONGs et les organisations villageoises.

La Responsabilité Sociale des Entreprises

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. La démarche consiste pour les entreprises à prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leur activité pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement. La RSE permet d'associer logique économique, responsabilité sociale et éco-responsabilité. Certaines entreprises de la région reconnaissent leur responsabilité sociale et environnementale et jouent un rôle croissant dans la GDT. Par exemple à Maurice les compagnies doivent payer 2 % de leur profit à des programmes qui contribuent au développement social et environnemental du pays. A Madagascar, il existe un réel potentiel et une nécessité d'engager les opérateurs privés du secteur minier sur des programmes de GDT.

Paiement pour les services des écosystèmes

Certains pays ont mis en place des paiements pour les services des écosystèmes comme par exemple à Madagascar, Maurice et aux Seychelles où il y a des droits d'entrée dans les parcs nationaux qui permettent de financer la conservation et la gestion des parcs. Il existe également des «taxes vertes» comme par exemple aux Seychelles sur les factures. Cette redevance alimente un fond pour l'Environnement qui finance des projets environnementaux pour un montant total annuel estimé à 6 millions SCR (environ 500.000 USD).

Fonds pour les pays les Moins Avancé

Des financements ont été obtenus du Fonds pour les Pays les Moins Avancés, établi dans le cadre de la convention CCNUCC et géré par le Fonds pour l'Environnement Mondial. Ce

fond finance des projets d'adaptation aux changements climatiques et a été utilisé dans le domaine de l'eau et du reboisement, comme par exemple aux Comores.

Mécanisme de Développement Propre (MDP) pour la compensation du carbone forestier

Le marché des crédits carbone de la sylviculture tropicale et subtropicale offre une grande opportunité pour traiter la déforestation dans les pays, tout en générant des ressources pour la gestion forestière ainsi qu'un investissement dans le développement économique durable dans les zones rurales. Par exemple Madagascar a développé des projets carbonés qui génèrent des recettes pour éviter la déforestation et pour soutenir des programmes de conservation.

Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE)

Dans le cadre de l'initiative IPPTE, plusieurs opportunités existent et le secteur de l'environnement a développé des véhicules financiers qui pourraient être des récipiendaires appropriés pour une allocation de réduction de dette. Par exemple, Madagascar a réussi à négocier un échange dette pour nature en 1989. (Source Financement durable à Madagascar, Partenaire Mario, 2007).

Contrat Désendettement Développement

En 2000, un instrument de désendettement appelé Contrat Désendettement Développement (C2D), fût créé par la France comme un complément de l'initiative IPPTE qui permet de destiner des ressources significatives à la gestion des ressources naturelles. L'affectation des ressources représente un don bilatéral que fait le gouvernement français au pays débiteur éligible au C2D. Ce don bilatéral d'allègement de la dette vise à offrir un allègement de la dette de 100% des prêts concessionnels que la France a contracté avec le pays éligible. Les ressources de C2D peuvent être relâchées à travers différents mécanismes : à travers des fonds budgétaires non-affectés ou des fonds budgétaires affectés selon l'accord passé entre le pays débiteur et le gouvernement français. Les gouvernements malgache et français devaient négocier le second C2D en 2007 pour un montant d'environ 20 à 30 millions d'euros sur une période de 3 à 5 ans. Dans le cas de Madagascar, un premier accord a été signé en 2004 sur un fond budgétaire non-affecté³.

³ Source : Financement durable à Madagascar, Partenaire Mario, 2007

4.3 Politique Régionale, Nationale et priorités des Investissements dans la Gestion Durable des Terres dans la région de l’Océan Indien

4.3.1 Analyse des priorités d’investissement dans la région

COMESA

La stratégie dans l’environnement est d’assurer la gestion de l’environnement afin de préserver, arrêter et renverser les effets de la déforestation, de l’érosion, de la dégradation des eaux côtières, de la réduction de la biodiversité, de la pollution des sols, de l’eau et de l’air.

Les politiques d’intervention dans le secteur agricole sont :

- Augmenter les zones agricoles qui ont une gestion durable des terres et un système de gestion de l’eau fiable avec notamment des programmes sur la perte de fertilité des sols et la capacité de rétention d’eau dans les sols ;
- Amélioration des infrastructures rurales et de commerce ;
- Amélioration de la sécurité alimentaire ;
- Amélioration de la recherche agricole.

SADC

Le secteur d’intervention prioritaire est la sécurité alimentaire dont l’un des objectifs est d’assurer l’utilisation équitable et durable de l’environnement et des ressources naturelles.

Une facilité de soutien aux réformes agraires et foncières a été mise en place dont les objectifs sont :

- Apport d’un support technique pour l’implémentation des réformes foncières et agraires ;
- Mobiliser les services d’experts régionaux et internationaux pour l’implémentation des réformes foncières et agraires ;
- Etablir une base d’informations régionale sur le foncier ;
- Renforcer les capacités nationales des agences et des organisations civiles des réformes foncières et agraires ;
- Faciliter les échanges d’informations et d’expériences entre les états.

En 1997, la SADC a adopté un programme régional pour combattre la désertification dont les priorités sont :

- Renforcer les capacités de SADC ;
- Renforcer les systèmes de première alerte ;
- Coopération dans la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes ;
- Collecte, échange de l'information ;
- Développement et transfert de technologies appropriées ;
- Développement de sources d'énergies alternatives ; et
- Développement socio économique

4.3.2 Analyse des priorités d'investissement aux Seychelles

Un plan d'action national pour la GDT a été développé et validé en 2011 avec le soutien du PNUD/FEM et du Mécanisme Mondial.

Une stratégie intégrée de financement (SIF) pour la GDT est en cours de préparation en 2012.

Les priorités d'investissement dans la GDT s'articulent aux Seychelles autour de 6 résultats attendus:

- La gestion et l'utilisation des terres intègre le principe de gestion durable des terres ;
- La gestion durable des bassins versants et des zones forestières ;
- La gestion durable des terres agricoles et des ressources en eau contribue à la sécurité alimentaire ;
- Le développement des infrastructures et des zones côtières intègre le principe de gestion durable des terres ;
- La gestion intégrée des ressources en eau et la gestion durable des terres sont liées ;
- Les mesures d'adaptation aux changements climatiques sont adaptées pour combattre la dégradation des terres.

4.3.3 Analyse des priorités d'investissement à Maurice

Un plan d'action national pour la GDT a été développé en 2008 mais n'a jamais été validé par le gouvernement mauricien.

Une stratégie intégrée de financement pour la GDT a été finalisée en 2011 grâce à l'assistance du PNUD/FEM mais n'a pas encore été validée par le gouvernement.

En 2008, Le gouvernement Mauricien a développé la stratégie « Maurice île durable » avec pour vison la préservation des ressources naturelles pour un développement durable. Après un processus de consultation national un « Green Paper » a été produit en avril 2010 identifiant six thématiques prioritaires : énergie, éducation, environnement emploi, équité. Des programmes d'action pour chaque thématique sont en préparation et devront être validés en septembre 2012. Il sera important d'intégrer la GDT dans cette réflexion.

Les priorités d'investissements identifiées dans la stratégie de la république de Maurice pour la GDT s'organisent autour des axes suivants :

- Etablir un environnement propice à la GDT ;
- Adaptation aux changements climatiques et amélioration de la biodiversité ;
- Gestion durable des zones forestières et des ressources en eau ;
- Gestion durable de l'agriculture et de l'élevage ;
- Gestion durable des terres ;
- Protection de l'environnement et de la biodiversité ;
- Tourisme durable et protection des zones côtières.

Le montant total des besoins en investissement ont été estimés à 124 millions USD sur une période de 15 ans.

4.3.4 Analyse des priorités d'investissement à Madagascar, à La Réunion et aux Comores

Comores

Le gouvernement des Comores a développé une Stratégie nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRП) pour la période 2010-2014. Cette stratégie a été élaborée selon trois principes de base afin de réduire la pauvreté aux Comores : (i) une croissance économique forte, (ii) une amélioration des capacités humaines et institutionnelles, et (iii) un renforcement de la gouvernance et de la gestion publique.

Six axes stratégiques ont été retenus :

- Axe stratégique 1 : Stabiliser l'économie et établir les bases d'une croissance économique forte fondée sur l'équité ;
- Axe stratégique 2 : Renforcer les secteurs porteurs en mettant l'accent sur le renforcement institutionnel et une participation accrue des opérateurs économiques privés ;
- Axe stratégique 3 : Renforcer la gouvernance et la cohésion sociale ;
- Axe stratégique 4 : Améliorer l'état sanitaire de la population ;
- Axe stratégique 5 : Développer l'éducation et la formation professionnelle en vue d'améliorer le capital humain ;
- Axe stratégique 6 : Promouvoir la durabilité de l'environnement et la sûreté civile.

La GDT s'intègre dans l'axe stratégique 6 pour lequel le gouvernement a défini 6 programmes prioritaires :

- Conservation de la biodiversité et partage équitable des avantages qui en découlent ;
- Conservation et valorisation de l'agro biodiversité ;
- Adaptation au changement climatique ;
- Eco assainissement des finances publiques ;
- Développement des capacités de gestion et de coordination multisectorielle de l'environnement ;
- Mise en place des mécanismes de prévention et de gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et climatiques.

Pour la période 2010-2014, les besoins en investissement pour cet axe stratégique ont été estimés à 28 milliards de Francs Comoriens (75 Millions de USD) dont 5 milliards (14 Millions de USD) ont été acquis.

Un Programme d'Action National (PAN) pour la GDT a été élaboré en 2004. Le processus de réactualisation du plan d'action national pour la GDT est en cours dans le cadre du projet de la gestion durable des terres financé par le PNUD /FEM et devrait être finalisé au plus tard avant septembre 2012, date de clôture du projet. La FAO contribue également à ce processus en finançant des études sur les causes de la baisse de fertilité des sols.

Le PAN sera intégré dans les différents programmes prévus dans la SCRIP et aligné avec les objectifs de la CNULCD, grâce à une assistance du PNUE.

Il n'est pas prévu pour le moment de développer une SIF pour la GDT.

Le gouvernement est actuellement en pleine restructuration. Il existe une proposition de créer un service pour la gestion durable des sols et sécurisation du foncier sous la direction du département de l'agriculture.

Une gestion durable des terres ne sera possible qu'avec la participation des associations villageoises, propriétaires des terres, une mise en place d'une politique nationale du foncier, un renforcement des capacités au niveaux national et communautaire, un développement des techniques agricoles pour améliorer la fertilité des sols, l'augmentation de la production agricole et le développement de l'agroforesterie.

Madagascar

La politique du gouvernement de Madagascar en matière d'environnement fait partie intégrante du processus de développement durable. Le gouvernement de Madagascar a adopté en 2003 son troisième Programme Environnement (PE3) dont les 2 principaux résultats attendus sont :

- Des modes de gestion durable des ressources naturelles renouvelables et de conservation de la biodiversité sont adoptés et appropriés par les populations des zones d'intervention ;
- La pérennisation au niveau national des ressources naturelles et environnementales est assurée.

Les grands axes d'intervention du PE3 sont :

- La mise en œuvre d'actions de développement durable ;
- La gestion rationnelle et durable des ressources forestières ;
- La conservation et la valorisation de la biodiversité dans les aires protégées et les sites de conservations ;
- La gestion intégrée des zones côtières et marines ;
- Le changement de comportement positif vis-à-vis de l'environnement ;
- Pérennisation financière ;
- Amélioration de la gouvernance environnementale.

Un PAN pour la GDT a été initié en 1999 et adopté par le gouvernement en 2003 et doit être réactualisé, en l'alignant entre autres à la Stratégie décennale de la CNULCD. Ce

programme transversal sera intégré dans les politiques et stratégies nationales et aligné avec les objectifs de la CNULCD avec l'appui du FEM/PNUF.

La Réunion

Pour répondre aux problématiques environnementales, La Réunion a élaboré :

- Un guide des bonnes pratiques agricoles qui a pour objectif d'assurer une adéquation entre agriculture et qualité des masses d'eau autour de 5 thématiques : aménagement et interventions foncières, amendement et engrais, protection phytosanitaire, gestion de l'eau et irrigation, élevage ;
- Une stratégie de lutte contre les espèces envahissantes ;
- Une stratégie de conservation de la flore et des habitats ;
- Le projet de livre bleu du Sud de l'Océan Indien avec notamment une expérimentation d'une opération d'une gestion intégrée de la mer et du littoral qui pourrait intéresser la coopération bilatérale ou multi latérale de la COI;
- Un programme de Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellite pour l'Océan Indien (SEAS OI) qui a un dispositif complet et intégré de réception et traitement des données optiques et radar, captées par des satellites d'observation de la terre sur un rayon de 2500 km autour de la Réunion.

4.4 Analyse des sources de financement potentielles dans la région de l'Océan Indien

4.4.1 Les financements internes potentiels

Le financement public des pays de la région reste limité pour la GDT. La plupart des pays sont dans des situations économiques difficiles et n'arrivent pas à mobiliser les ressources nécessaires pour mettre en action leur politique de développement national. Il est important pour les pays de mettre à jour leur stratégie nationale pour la GDT et d'en évaluer les implications financières. La GDT étant une thématique transversale, elle doit être intégrée dans les politiques nationales de développement durable pour pouvoir bénéficier d'une allocation budgétaire.

Dans ce contexte, le potentiel de financement des gouvernements pour une stratégie régionale reste limité.

4.4.2 Les financements externes potentiels

FEM/PNUD est en phase de programmation pour son 5^{ème} cycle (2012-2017). Une allocation préliminaire a été attribuée pour chaque pays de la zone indiquée ci-dessous :

Pays	Changement climatique Million USD	Biodiversité Million USD	GDT Million USD	Total Million USD
Comores	2	2.08	0.7	4.78
Madagascar	4.34	26.06	2.88	33.27
Maurice	2	5.19	0.89	8.08
Seychelles	2	4.9	0.71	7.6
Total par thématique	10.34	38.23	5.18	53.75

Source: GEF STAR Allocation

Les pays de la zone ont déjà bénéficié d'un support PNUD/FEM pour la GDT au niveau national lors du 4^{ème} cycle de programmation.

Les pays bénéficiaires doivent maintenant soumettre des propositions pour bénéficier de ces allocations.

Le potentiel de financement pour une stratégie régionale est fort, bien que la COI et le PNUD/FEM n'ont pas eu de projet en commun dans le passé.

La programmation du 10^{ème} FED de **L'Union Européenne** est terminée. Les nouveaux projets ne pourront être soumis que dans le cadre du 11^{ème} FED (2013-2017). L'Union Européenne va définir sa stratégie d'intervention pour le 11^{ème} FED dans les prochains mois. Cependant, cette stratégie devrait être développée pour une région élargie qui intégrait la tripartite: COMESA, Eastern African Countries (EAC), Intergovernmental Authority on Development (IGAD).

Le potentiel de financement est fort puisque l'UE est le principal bailleur de fond de la COI.

Le Fond International pour le Développement Agricole (FIDA) est présent sur Comores et Madagascar et finance un projet régional mis en œuvre par la COI intitulé « Initiative Régionale Agroécologie Changement Climatique dans l'Océan Indien », qui est très lié à la problématique de la GDT. Ce projet qui se termine en 2013 a développé un pôle régional de compétence et des plateformes et groupes de travail au niveau national dans des domaines de la gestion de la fertilité, irrigation, système de cultures qui doivent être pérennisés et pourraient servir de base à une action régionale sur la GDT. Le FIDA pourrait être intéressé pour contribuer à une stratégie régionale de la GDT.

L'Agence Française de Développement subventionne la COI. La GDT est un de ces axes d'intervention. L'AFD assure aussi le secrétariat pour le **Fond Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)**. Le FFEM finance des projets de lutte contre la dégradation des terres, et agit prioritairement dans la région représentée par les états membres de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS). Il appuie la mise en œuvre de projets locaux visant à soutenir la résilience des écosystèmes par le développement de systèmes de production agricole durables, par la promotion d'initiatives locales et par la gestion rationnelle des ressources naturelles. Il agit en luttant contre la désertification et la déforestation.

L'AFD et le FFEM sont des bailleurs de fonds de la COI.

Le FFEM contribue au financement du projet ACCLIMATE et étudie la possibilité de financer un nouveau projet qui en cours d'instruction qui est intitulé : « Contribution à la gestion durable et à la conservation du milieu marin dans la zone du sud-ouest de l'Océan Indien – Appui aux innovations locales et aux partenariats ». Ce projet a une composante sur la gestion intégrée du littoral qui est liée à la GDT. Le montant total du projet est de 3.2 millions d'euros.

La Réunion

La Réunion a une forte volonté politique d'intégration régionale dans l'Océan Indien. Elle a mis en place des programmes d'actions, de recherche sur des thèmes de la GDT qui pourraient bénéficier à l'ensemble de la région.

La Réunion contribue déjà à des interventions au sein de la COI. Elle bénéficie du Fonds de Développement Régional de l'Europe. Il pourrait exister des possibilités de collaboration sur des thèmes d'intérêt commun.

4.4.3 Les financements novateurs potentiels

Les financements novateurs semblent être un axe majeur de mobilisation des ressources additionnelles pour la lutte contre la dégradation des terres.

Le Financement lié à l'allégement de la dette pourrait être un des mécanismes de financements novateurs potentiels à étudier pour la GDT dans le cadre de l'échange dette contre nature ou pour les pays éligibles de la région dans le cadre de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) ou l'Instrument de Désendettement de la Dette française.

Paiement pour le Service des Ecosystèmes (PSE)

Les écosystèmes naturels produisent une grande variété de services environnementaux (la séquestration de carbone des forêts, la régulation de la quantité et de la qualité de l'eau provenant des bassins versants, la beauté pittoresque et la biodiversité etc.

Les PSE ont pour objectif de changer les motivations de l'occupation des sols pour maintenir ou pour restaurer le service environnemental souhaité car il est rarement plus attrayant de maintenir la terre dans son état naturel pour fournir des services environnementaux que de la convertir. Le principe de base des PSE est que ceux qui fournissent des services environnementaux devraient être récompensés pour l'avoir fait. Ceci signifie que des mécanismes sont mis en place pour transférer les récompenses de ceux qui bénéficient des services environnementaux à ceux qui les gèrent.

Ce type de mécanisme est très peu utilisé au niveau de la région et mériterait d'être étudié plus précisément.

Système compensatoire de la biodiversité et de la gestion des sols

Les systèmes de compensation de la biodiversité ou de la gestion des sols sont les actions de conservation qui ont pour objectif de compenser pour les dommages résiduels inévitables causés par les projets de développement. Avant que les développeurs n'envisagent les compensations, ils devront d'abord avoir essayé d'éviter et de minimiser les dommages sur l'environnement. Ce système est en place à la Réunion et pourrait faire l'objet d'étude pour la région.

Fond Fiduciaire Gestion Durable des Terres

Les fonds fiduciaires sont reconnus comme mécanismes essentiels pour le financement des activités de conservation de la biodiversité et de gestion durable des ressources naturelles. Des fonds fiduciaires pour l'environnement existent déjà dans certains pays de la région. Le fond fiduciaire régional permettrait de coordonner l'aide des bailleurs de fonds, compte tenu de la multiplicité d'acteurs financiers opérant dans la région en matière de conservation et de gestion durable des ressources naturelles. Le fond fiduciaire permettrait aussi d'harmoniser les procédures administratives des différents bailleurs de fonds. La COI n'ayant pas ses propres procédures administratives doit suivre les procédures des différents bailleurs de fonds, ce qui peut être difficile à gérer pour des programmes impliquant plusieurs bailleurs.

Les pays de la région avec l'appui des partenaires internationaux devraient explorer la faisabilité de mise en place d'un tel mécanisme.

Engagement du Secteur Privé

Les investissements privés jouent un rôle clé dans le développement économique durable dans les pays de la région.

Les gouvernements et ses partenaires dans la GDT doivent explorer les options qui maintiennent et améliorent les ressources naturelles, tout en fournissant des bénéfices économiques.

L'engagement du secteur privé avec le soutien du gouvernement, des bailleurs et les organisations non gouvernementales à travers une stratégie de développement durable aura comme bénéfice une amélioration des revenus et de la qualité de vie des populations, de la gestion et de la protection des ressources naturelles.

Les pays de la région pourraient explorer la possibilité de développer une véritable stratégie d'engagement du secteur privé pour la GDT.

Financements disponibles de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC)

Les mécanismes de financement disponibles pour le changement climatique sont souvent peu utilisés au niveau de la région. Ils intègrent souvent des thématiques de la gestion durable des terres. Ce type de financement novateur a un fort potentiel.

Une liste indicative de ces sources de financement est indiquée ci-dessous et pourrait être étudié dans le cadre d'une stratégie régionale pour la gestion des terres.

Sources de financement	Activités financées	Remarques
Fonds pour les pays les moins avancés (PMA)	Préparation et mise en œuvre des programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA) par les PMA.	<ul style="list-style-type: none"> - Établi dans le cadre de la CCNUCC. - Géré par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).
Fonds spécial pour le changement climatique (FSCC)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de mesures d'adaptation et d'atténuation à long terme, qui augmentent la résilience des stratégies nationales de développement au changement climatique et les met sur une trajectoire de développement à faibles émissions. - Comprend 4 composantes, centrées sur : <ul style="list-style-type: none"> (a) L'adaptation (agriculture, gestion des sols, gestion des ressources en eau, écosystèmes fragiles, gestion des zones côtières, santé, infrastructures) ; (b) Les transferts de technologie 	<ul style="list-style-type: none"> - Établi dans le cadre de la CCNUCC. - Géré par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Sources de financement	Activités financées	Remarques
	<p>(technologies durables sur le plan environnemental qui contribuent à l'atténuation du changement climatique) ;</p> <p>(c) Des secteurs spécifiques disposant d'un potentiel d'atténuation (énergie, transport, industrie, agriculture, sylviculture et gestion des déchets) ;</p> <p>(d) L'assistance aux pays en développement fortement dépendant des combustibles fossiles (pour leurs recettes et/ou leur consommation).</p>	
<p>Domaine prioritaire « changement climatique » des fonds fiduciaire du FEM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Activités liées aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, aux technologies énergétiques à faibles émissions de GES et au transport durable. - Également, projets d'adaptation « de démonstration » et « activités habilitantes » (ex : appui à la préparation des communications nationales et au respect d'autres obligations imposées par la CCNUCC). 	
<p>Fonds pour l'adaptation</p>	<p>Projets et programmes qui réduisent la vulnérabilité des communautés et secteurs aux effets du changement climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Établi dans le cadre du Protocole de Kyoto. - Financé par le biais d'une taxe de 2 % sur les transactions du Mécanisme de Développement Propre (MDP). - Les opérations de financement ont effectivement débuté au dernier trimestre de 2010.
<p>Fonds vert pour le climat</p>	<p>Acheminera à l'avenir une part importante des nouveaux financements multilatéraux pour l'adaptation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - À établir sur base d'une décision prise lors de la Conférence de Cancún (CCNUCC COP16, décembre 2010). - Les opérations n'ont pas encore débuté.
<p>Fonds pour les Technologies Propres (FTP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Démonstration, déploiement et transfert de technologies à faible intensité d'émissions disposant d'un potentiel significatif de réduction à long terme des émissions de GES. - Soutien les investissements tant publics que privés (programmes et projets à grande échelle). 	<p>L'un des deux « fonds d'investissement climatique » multi-bailleurs gérés par la Banque Mondiale.</p>
<p>Fonds climatique d'investissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme « coupole » d'appui 	<p>L'un des deux « fonds</p>

Sources de financement	Activités financées	Remarques
stratégique (SCF)	<p>aux programmes visant à tester des approches innovantes d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.</p> <p>– Composantes :</p> <p>(a) Programme pilote de protection contre l'impact du changement climatique (PPCR), centré sur les risques climatiques et l'intégration de la résilience au changement climatique dans la planification du développement ;</p> <p>(b) Programme d'Investissement Forestier (PIF), centré sur les investissements publics et privés et les mesures structurelles visant à réduire la déforestation et la dégradation des forêts et à promouvoir une gestion durable des forêts ;</p> <p>(c) Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP), centré sur les trajectoires de développement à faibles émissions dans le secteur énergétique et sur une amélioration de l'accès à l'énergie grâce au déploiement de sources d'énergies renouvelables.</p>	d'investissement climatique » multi-bailleurs gérés par la Banque mondiale.
Financements à mise en œuvre rapide (Fast Start)	Une variété de mesures d'adaptation et d'atténuation adoptées par des pays en développement.	Engagement des pays développés lors de la Conférence de Copenhague (CCNUCC COP 15, décembre 2009).
REDD+ (réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts)	<p>– Préparation, mise en œuvre pilote et déploiement de stratégies nationales pour réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.</p> <p>– Programme UN-REDD :</p> <p>(a) Actions spécifiques aux pays (ex : élaboration de stratégies nationales REDD, développement des capacités pour le suivi de REDD, appui de la mise en œuvre des mesures adoptées dans le cadre de REDD, distribution équitable des paiements liés à REDD) ;</p> <p>(b) Travail transnational (ex : appui</p>	<p>– Une initiative liée à la CCNUCC.</p> <p>– Engagement à la financer lors de la Conférence de Copenhague.</p> <p>– Différents canaux de financement, dont le programme UN-REDD, une initiative conjointe PNUD–PNUE–FAO.</p>

Sources de financement	Activités financées	Remarques
	technique et scientifique pour permettre des approches REDD intégrées et équitables, de même que la gestion et le partage des connaissances).	
Fonds prototype pour le carbone (PCF)	Approches d'atténuation novatrices contribuant au développement durable.	L'un des « fonds carbone » financés par diverses sources et gérés par la Banque Mondiale.
Fonds carbone pour l'aide au développement de proximité (CDCF)	Projets associant le développement communautaire et la séquestration du carbone.	L'un des « fonds carbone » financé par diverses sources et géré par la Banque Mondiale.
Fonds Biocarbone	Projets de séquestration du carbone dans les forêts et écosystèmes agricoles.	<ul style="list-style-type: none"> - L'un des « fonds carbone » financé par diverses sources et géré par la Banque Mondiale. - Se concentre sur et appuie l'élaboration de méthodologies pour des projets d'afforestation/de reforestation dans le cadre du Mécanisme de développement propre.
Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier (FPCF)	Assiste les pays en développement dans : <ul style="list-style-type: none"> (a) La préparation à la participation à la REDD (« mécanisme de préparation à la REDD », soutenant la préparation de stratégies nationales, l'établissement des scénarios de référence et l'élaboration des systèmes de suivi) ; (b) L'évaluation de la faisabilité des transferts financiers basés sur des réductions d'émissions vérifiées dans le cadre de la REDD (« mécanisme de financement carbone »). 	L'un des « fonds carbone » financé par diverses sources et géré par la Banque Mondiale.
Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone (FPC)	Projets à long terme, allant au-delà de 2012 (c'est à dire au-delà de l'échéance du Protocole de Kyoto).	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'un des « fonds carbone » financé par diverses sources et géré par la Banque Mondiale. 2. Cofinancé par la CE.
Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC)	Activités relatives à : <ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation au changement climatique ; - REDD ; - Une amélioration de la participation au Mécanisme de 	<ul style="list-style-type: none"> - Une initiative de l'UE. - Fournit un appui technique et financier. - Soutien le dialogue et la coopération en matière de changement climatique entre l'UE et les pays en

Sources de financement	Activités financées	Remarques
	développement propre (MDP) ; – La réduction des risques de catastrophe ; – L'intégration du changement climatique dans les efforts de réduction de la pauvreté.	développement, en mettant l'accent sur les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (Espagne).
Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (GEEREF)	Investit dans des fonds d'investissements privés qui eux-mêmes investissent du capital à risque dans des petites et moyennes entreprises (PME) et dans des projets promouvant l'efficacité énergétique et l'adoption des énergies renouvelables.	– Projet de partenariat public-privé mis sur pied par la CE. – Vise à accélérer l'adoption et le déploiement de technologies promouvant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.
Programme pilote de protection contre l'impact du changement climatique (PPCR)	Projets pilotes faisant la démonstration de nouvelles manières d'intégrer les risques climatiques et la résilience au changement climatique dans la planification du développement.	– Une composante du Fonds climatique d'investissement stratégique (SCF). – Géré par la Banque Mondiale.
Fonds pour la réalisation des OMD	Le domaine « environnement et changement climatique » est l'un des huit thèmes financés par les fonds. Dans ce contexte, les fonds appuient notamment l'intégration des questions environnementales dans les politiques, la planification et les cadres d'investissement nationaux et infranationaux.	– Établi par l'Espagne et le PNUD. – Soutient les efforts en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).
PROPARCO	Finance des projets sobres en carbone tels qu'énergie renouvelables, efficacité énergétique	Fait parti du groupe de L'Agence Française pour Le Développement
Fond Français pour L'Environnement Mondial	Finance des projets d'adaptation et d'atténuation. Energie renouvelables, gestion durable des forêts, réduire la vulnérabilité au changement climatique.	

Source : Adaptation des informations disponibles sur www.climatefundsupdate.org.

5 Éléments de base pour une stratégie de mobilisation des financements pour la région de l'Océan Indien

5.1 Approche stratégique

La région connaît des problèmes communs importants de dégradation des sols qui sont spécifiques des Etats insulaires. Il existe des conflits d'usage des sols entre agriculture/élevage, urbanisation et zone forestière notamment dans les zones côtières où il y a une concentration des activités, ce qui peut représenter l'intégralité d'un pays. Il existe également des risques naturels forts d'érosion, d'inondation, de cyclones, et des problèmes de perte de fertilité des sols. La dégradation des sols a un impact important sur la production agricole, la biodiversité et les ressources en eau et le milieu marin. Cette spécificité différente des problèmes de dégradation des sols d'autres pays doit faire le cadre d'une stratégie adaptée.

Une coopération régionale pour une gestion durable des terres permettrait de renforcer la capacité régionale par des échanges d'expériences, de faire valoir la spécificité des états insulaires de la région dans les forums internationaux et d'augmenter le niveau de financement des programme de la GDT dans la région.

Cette coopération régionale pourrait se traduire par la mise en place d'une plateforme permanente de gestion de la connaissance et du partage d'expérience pour la GDT. Elle permettrait d'engager les différents partenaires, de définir une stratégie et un plan de mise en oeuvre pour la GDT, d'améliorer la coordination au niveau régional, régional et international et assurerait une meilleure utilisation des ressources financières, humaines, organisationnelles et techniques là où elles sont nécessaires.

La COI pourrait jouer un rôle crucial dans le développement et la mise en place d'une plateforme régionale permanente.

La COI permettra de faciliter l'insertion des îles de l'Océan Indien dans des ensembles régionaux plus vaste (COMESA, SADC, Tripartite (COMESA, EAC, IGAD)) afin de bénéficier de financements supplémentaires et d'assurer une coordination au niveau régional.

La COI devra être soutenue par les gouvernements des pays membres qui vont intégrer la GDT comme priorité dans leur programme national de développement durable.

Quelques recommandations lors du développement de la stratégie régionale :

- Un plan de mise en oeuvre régional devra être établi en s'appuyant sur les compétences régionales regroupées au sein d'une plateforme de la GDT afin d'en assurer une appropriation par les pays membres de la COI. Scope/acp pourrait être utilisé pour mettre en place cette plateforme régionale permanente de gestion de la connaissance et du partage d'expérience.
- Les besoins financiers devront être ensuite évalués.
- Il sera important de déployer une stratégie de mobilisation des ressources financières qui combine plusieurs mécanismes de financements afin d'assurer un financement durable du plan d'action régional pour la GDT.
- Les bailleurs de fonds potentiels identifiés lors de la phase préliminaire sont :
 - FEM/PNUD
 - UE
 - AFD
 - FIDA
 - FFEM
 - La Réunion
- Les mécanismes de financements potentiels novateurs identifiés lors de la phase préliminaire sont :
 - Le Financement lié à l'allègement de la dette
 - Paiement pour le Service des Ecosystèmes (PSE)
 - Système compensatoire de la biodiversité et de la gestion des sols
 - Engagement du Secteur Privé
 - Fond Fiduciaire Gestion Durable des Terres
 - Financements disponibles de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
- Un programme régional sur la gestion des terres devra capitaliser et assurer une cohérence avec les actions de la COI notamment :
 - Le projet Initiative Régionale Agro-écologie Changement Climatique.
 - Le projet prévention et gestion des risques naturels et catastrophes.

- Le projet contribution à la gestion durable et à la conservation du milieu marin dans la zone du sud-ouest de l'Océan Indien – Appui aux innovations locales et aux partenariats (en cours d'instruction).
- Le projet gestion de la biodiversité des îles, du milieu marin et des zones côtières dans les états côtiers de l'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (en cours d'instruction).
- Sécurité alimentaire (en cours d'instruction).
- La stratégie de mobilisation des ressources financières pour la gestion durable des terres devra s'insérer dans une stratégie générale de mobilisation de ressources financières de la COI.

Les étapes suivantes seront nécessaires pour mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des financements pour la région de l'Océan Indien avec la Commission de l'Océan Indien :

- Actualiser, aligner et finaliser les plans d'action nationaux dans les pays de la région notamment Comores et Madagascar.
- Finaliser la SIF pour la GDT aux Seychelles.
- Préparer les rapports nationaux 2012 pour la CNULCD
- Valider les PAN et SIF par les gouvernements des pays membres de la COI.
- Identifier les domaines et les activités prioritaires à réaliser au niveau régional pour lutter contre la dégradation des terres et promouvoir la GDT.
- Evaluer les besoins financiers
- Préparer la stratégie régionale de mobilisation des ressources financières pour la GDT.
- Consultation des pays membres de la COI.
- Adoption par le conseil des ministres de la COI.
- Engagement des partenaires et signature des protocoles de financements.

5.2 Proposition de structure de la stratégie régionale de mobilisation des ressources financières

La Stratégie régionale de mobilisation des ressources devra intégrer tous ces éléments dans un seul cadre, afin de permettre la mise en œuvre de la CNULCD et une mobilisation efficace des sources de financements.

Les objectives stratégiques pourront être :

(I) Un environnement propice pour une gestion durable des terres dans la région est renforcé :

- Mettre en œuvre des domaines d'intervention/axes prioritaires identifiés
- S'appuyer sur des programmes de recherche et de formation adaptés
- Développer une stratégie et un plan d'action régional de la GDT ;
- Intégrer la GDT dans les cadre politique nationaux et de la COI ;
- Utiliser les forums tels que l'AOSIS/AIMS pour défendre les intérêts communs et les spécificités insulaires des pays de la COI auprès des instances internationales
- Renforcer les mécanismes de coordination au niveau national et de la COI(Comité, plateforme d'échanges d'expériences et de gestion des connaissances)
- Renforcement des capacités humaines pour la GDT au niveau de la COI
- Mettre en place un système de suivi et d'évaluation des programmes de GDT dans la COI.
- Mettre en place un plan de communication et de sensibilisation sur la GDT dans la COI

(II) Mobilisation des ressources financières :

- Mobilisation des sources de financements internes.
- Mobilisation des sources de financements externes.
- Mobilisation des sources de financements novateurs.

(III) Développer un plan de mise en oeuvre de la stratégie régionale de mobilisation des ressources financières

La structure de la stratégie de mobilisation de ressources financières pourrait être :

1. Vision et objectifs

2. Contexte régional et régional

- Domaines d'intervention/axes prioritaires identifiés
- Cadre politique, institutionnel et légal régional
- Les financements de la GDT
- Renforcement des capacités
- Recommandations

3. Analyse des instruments, mécanismes et sources de financements potentiels

- Les financements internes
- Les financements externes
- Les financements novateurs
- Recommandations

4. Plan de mise en œuvre de la SMR

- Résumé des principales recommandations
- Plan de mise en oeuvre
- Suivi du plan de mise en œuvre

Annexes

Annexe I - Liste des personnes ressources contactées

Comores

Ministère de la Production, de L'Environnement, de l'Energie, de l'Industrie et de l'Artisanat :

Ambadi Issouf : Point focal CNULCD

Aboudacar Allaoui : Coordinateur du projet Programme de Coopération Technique (PCT)
FAO programme Agro- forestier

Faissoili Ben Mohadji : Point focal Convention changement climatique

Youssoufa Mohamed Ali : Coordinateur du projet GDT (PNUD/FME)

Youssoufa Hamadi : Conseiller technique

Mariame Anthony Ben Bacar : Directrice nationale des stratégies agricoles et de l'élevage

Issa Ahmed Selemence : Chef de service de gestion durable des sols et sécurisation foncière

Mr Nobatene : Coordinateur du projet Programme National pour le Développement Humain Durable(PNDHD)

Mohammed Nadjib : suivi et évaluation du projet (PNDHD)

Mohamme Halifa Délégué Vice –présidence en Charge du Ministère de la production de l'environnement, de l'industrie, de l'Energie et de l'Artisanat

Chamsidine Mhadjou : Ministère des Affaires Etrangères Officier Permanent de Liaison

Dr Said Hassani Mohamed : Gestionnaire ULANGA Ngazidya (ONG)

Soalihy Hamadi : Directeur de la Coordination des Projets, Commissariat du plan

Madagascar

Ralolorimanana Hervilolona : Point focal CNULCD, Ministère de l'Environnement et des Forêts.

Rakotoarivelo Nirina : Ministère de l'Agriculture, Economiste rural et agroalimentaire
Unité de politique de développement Rurale

Michele Andriamahazo : Ministère de l'Agriculture Responsable de la cellule
Environnementale

Randrianarisoa Pierre Manganirina : Secrétaire General, Ministère de l'Environnement et
des Forêts

Rakotondramanana : Directeur Exécutif, Groupe Semis Direct de Madagascar

Frank Enjalric : Directeur Adjoint, Groupe Semis Direct de Madagascar

Tahnia Raharison : Ingénieur Agronome, Groupe Semis Direct de Madagascar

La Réunion

Stéphane Catta : Conseil régional, Officier Permanent de Liaison

Isabelle Huet : Direction de l'Alimentation de L'agriculture et de la Forêt de la Réunion,
Adjointe du Directeur, Chef du service des territoires et de l'innovation

Jérôme Dulau : Direction Régional de L'Environnement Réunion, Evaluation économique
de la Biodiversité et mesures compensatoires

Claude Vuillaume : Chargé de mission, Valorisation en Coopération Régionale, Direction
Coopération Régionale, CIRAD

Maurice

Gina Bonne : Commission de L'Océan Indien, Chargé de mission Environnement

Christophe Legrand : Responsable Projet COI 'ISLANDS'

Fanny Lacroix : Commission de l'Océan Indien, Coordinatrice de L'Unité Techniques
Risques

Cécile Tassin-Pelzer : Premier Secrétaire, Union Européenne

Corinne Paya, Chargée de projet, Union Européenne,

V. Tezoo : Point Focal CNULCD, Directeur Service Forestier, Directeur Projet Gestion durable des Terres PNUD/FME

A. Dookhun : Coordinateur du projet Gestion durable des Terres PNUD/FEM

Vanina Deak : Chargée de projets, Agence Française de Développement

Stéphanie Chaleon : Chargée de projets, Agence Française de Développement

Santaram Mooloo : Directeur Adjoint, Département de L'Environnement

Shamila Raykoomar : Département de L'Environnement

Ramesh Ghunsam : Analyste Principal de Coopération, Ministères des Affaires Étrangères

Sachin Dev Khundoo : Analyste de Coopération, Ministères des Affaires Étrangères

Said Ahamada : Assistant aux Chargés de mission, Commission de L'Océan Indien

Brice Monfraix : Responsable du projet Acclimate, Commission de L'Océan Indien

Andriantahina Rakotondralambo : Responsable projet initiative Régionale Agro – écologie, changement climatique, Commission de L'Océan Indien

Seychelles

Patricia Baquero : Responsable projet gestion durable des Terres PNUD/FEM

Shama Blaga : Représentative Point Focal CNULCD, Ministère de L'Environnement

Jeanette D'Offay : OPL, Ministère des Affaires Etrangères

Antoine Moustache: Chief Executive Officer Seychelles Agriculture Agency

Gunilla Goransson : consultante, Mécanisme mondial

Annexe II - Bibliographie

Commission de L'Océan Indien, Union Européenne, Défendre et restaurer les sols, l'expérience de ProGeCo aux Comores

Commission de L'Océan Indien, Agence Française De Développement Dossier de presse, Répondre aux risques et catastrophes naturels de l'Océan Indien

Comores, Plan d'action 2011-2014 de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

Comores, Ulanga, les nouvelles de l'Environnement, 2012

Cyndi Pubellier, Integrated Financing Strategy for Sustainable Land Management for Mauritius including Rodrigues, 2011

FAO, Documentation et synthèse de l'Agriculture de Conservation à Madagascar

GSDM, AFD, CIRAD, TAFA, MAEP, Manuel Pratique du semis direct à Madagascar

IFAD, Integrated Ecological Planning and Sustainable land management in coastal ecosystem in Comoros –GEF, 2009

La Réunion, Livre Bleu Sud Océan Indien

La Réunion, Guide des Bonnes Pratiques Agricoles de la Réunion

Madagascar, Financement durable a Madagascar, Partenaires Miaro, 2007

Madagascar, Lettre de Politique de développement rural, 2001

Madagascar, Lettre de Politique Environnementale, 2003

Madagascar, Lettre de politique sur les mises en concessions écotouristiques dans les aires protégées de Madagascar

Madagascar, Statuts de la Fondation pour les Aires Protégées et la biodiversité de Madagascar

Madagascar, Statuts de la Fondation Environnemental Tany Meya

Maurice Ile Durable, Working Group 2 Environment-Preservation of Biodiversity and Natural Resources August 2011

Mauritius –European Community, Country Strategy paper and national indicative programme 2008-2013

Mauritius, National Forest Policy, 2006

Mécanisme Mondiale, Concept note, Integrated Financing Strategies for Sustainable Land Management

PNUD/Comores, Rapport annuel projet de développement des capacités en Gestion Durable des Terres, 2011

PNUD/FEM, Document de projet Gestion durable des terres Seychelles

PNUD/FEM/FAO: Sustainable land Management practices in Mauritius and Rodrigues

PNUD, Programme descriptif du programme 2008-2011 de Madagascar

PNUD /FEM, Seychelles, Document de projet, Capacity Development for Sustainable Land Management in Seychelles

Rapport National de Comores de la mise en œuvre de la CCD, 2004

Rapport National de France de la mise en œuvre de la CCD, 2004

Rapport National de Madagascar de la mise en œuvre de la CCD, 2003

Rapport National de Maurice de la mise en œuvre de la CCD, 2003

Rapport National de Seychelles de la mise en œuvre de la CCD, 2003

Seychelles National Action plan for Sustainable Land Management, 2011

Seychelles Sustainable Development Plan 2011-2020

European Commission, Project Identification Fiche, Coastal, Marine and Island specific Biodiversity Management in the EA-IO Coastal States